Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

SECRÉTARIAT
À LA JEUNESSE

ACTES DU SYMPOSIUM

Rouyn
les 29 et 30 janvier 1985

Québec

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
1.	MOT DU RESPONSABLE RÉGIONAL	1
2.	QU'EST-CE QU'UN SYMPOSIUM?	3
3.	ORGANISATION DU SYMPOSIUM	5
	3.1 Comité consultatif	7
	3.2 Comité organisateur	8
4.	ACTIVITES PRÉPARATOIRES AU SYMPOSIUM	9
	4.1 Phase préparatoire des jeunes	9
	4.2 Participation des partenaires socio-économiques	9
	4.3 Rencontre jeunes-partenaires	10
	4.4 Dépôt des propositions	10
5.	ROUYN, LES 29 ET 30 JANVIER 1985	11
	5.1 Ouverture	12
	5.2 Session I ..... Les jeunes et le milieu municipal	14
	5.3 Session II ..... Les jeunes et le milieu scolaire	23
	5.4 Session III ..... Les jeunes et le milieu syndical	45
	5.5 Session IV ..... Les jeunes et le milieu patronal	61
	5.6 Formation d'un comité du suivi	75
	5.7 En bref	76

ANNEXE I
Liste des participants au symposium

ANNEXE II
Revue de presse

1. MOT DE LA RESPONSABLE RÉGIONALE

Le symposium sur les jeunes et l'emploi s'est tenu à Rouyn, au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, les 29 et 30 janvier 1985.

Environ trois cent cinquante (350) personnes y ont assisté. De ce nombre, on comptait cinquante-sept (57) jeunes, dont trente-cinq (35) avaient complété la démarche préparatoire; dix-neuf (19) personnes se sont identifiées au milieu patronal; dix-sept (17) au milieu syndical; vingt-et-une (21) au milieu scolaire; neuf (9) au milieu municipal et six (6) au milieu communautaire. Parmi les observateurs, vingt-trois (23) provenaient du gouvernement du Québec dont trois (3) du niveau politique.

Douze (12) représentants de la presse furent présents durant les deux (2) jours.

Enfin, mentionnons que dix-neuf (19) personnes ont travaillé activement à l'organisation du symposium.

Un total de quatre-vingt-neuf (89) propositions furent rédigées par les jeunes et les partenaires socio-économiques. De ce nombre, treize (13) ne furent pas négociées au cours des deux (2) jours, car elles faisaient l'objet d'un cahier spécial à l'intention du gouvernement. En effet, les jeunes désiraient profiter du symposium pour déposer officiellement ce cahier.

Des 73 propositions négociées, la répartition était la suivante:

- . Jeunes : 16
- . Milieu municipal : 4
- . Milieu scolaire : 22
- . Milieu syndical : 13
- . Milieu patronal : 13

Les discussions se sont déroulées dans un climat intense et constructif. Les participants malgré la fatigue des deux (2) journées presque ininterrompues se sont retrouvés pour un petit goûter qui suivait la fin des débats. L'ambiance reflétait la satisfaction.

GINETTE DELISLE
Responsable régionale du Secrétariat à la jeunesse (région 09)
Coordonnatrice du symposium de Rouyn
108, Principale
Rouyn (Qué)
J9X 4P7
(819) 764-3236

2. QU'EST-CE QU'UN SYMPOSIUM?

BUT

Voir à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en suscitant chez eux et leurs partenaires socio-économiques, la reconnaissance et le partage d'une responsabilité collective du non-emploi ainsi que l'émergence de mesures spécifiques à l'insertion des jeunes au marché du travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi, conjointement avec les partenaires socio-économiques locaux d'engager une recherche et une négociation sur les conditions propres à créer, à court terme, de l'emploi pour les jeunes de 15 à 24 ans.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de gérer eux-mêmes leur processus d'intégration au marché du travail dans l'organisation de pourparlers avec les partenaires socio-économiques.
- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non-emploi en réfléchissant et en discutant avec les partenaires socio-économiques.
- Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de négocier avec les partenaires socio-économiques, les modalités de leurs insertion au marché du travail dans le déroulement des pourparlers.

CARACTERE LOCAL

L'accessibilité des jeunes au marché du travail est entièrement liée à leur insertion professionnelle et sociale. Pour ce faire, l'action gouvernementale doit tenir compte d'une décentralisation vers les communautés locales et régionales.

C'est effectivement près des jeunes et des partenaires socio-économiques locaux que les problèmes de chômage pourront être résolus rapidement et de façon adéquate. Chaque localité ne connaît-elle pas mieux que tout autre niveau d'intervention ses limites, ses possibilités et ses ressources? Cependant, cette recherche conjointe de solutions n'arrivera à rien si elle ne s'appuie pas sur un processus de concertation et de négociation entre les partenaires en présence ainsi que sur un partage des responsabilités face aux actions à entreprendre localement.

Par contre, il va de soi que ce dynamisme local doit être appuyé par des actions gouvernementales concrètes et complémentaires.

3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM

Les principaux partenaires impliqués dans la démarche du symposium sont des jeunes âgés entre 15 et 24 ans, sans emploi ou en sous-emploi et les représentants des milieux municipal, patronal, syndical et scolaire.

Toute l'organisation d'une telle démarche repose sur une période de vingt (20) semaines précédant la tenue des deux (2) jours du symposium.

Dans un premier temps, le(la) responsable régional(e) du Secrétariat à la jeunesse doit assurer la mise en place d'un comité organisateur à l'échelle locale, la planification de l'événement et le recrutement des jeunes.

Vient ensuite la phase préparatoire des jeunes qui s'étend sur une période de neuf (9) semaines, à raison de deux (2) jours par semaine. Parallèlement, les autres partenaires sont sensibilisés à la problématique des jeunes et de l'emploi et élaborent des propositions favorisant la création d'emploi pour les jeunes.

Le symposium proprement dit se déroule sur une période de deux (2) jours où sont débattues par les jeunes et les partenaires socio-économiques les propositions mises de l'avant.

STRUCTURE NATIONALE ET LOCALE DES SYMPOSIUMS

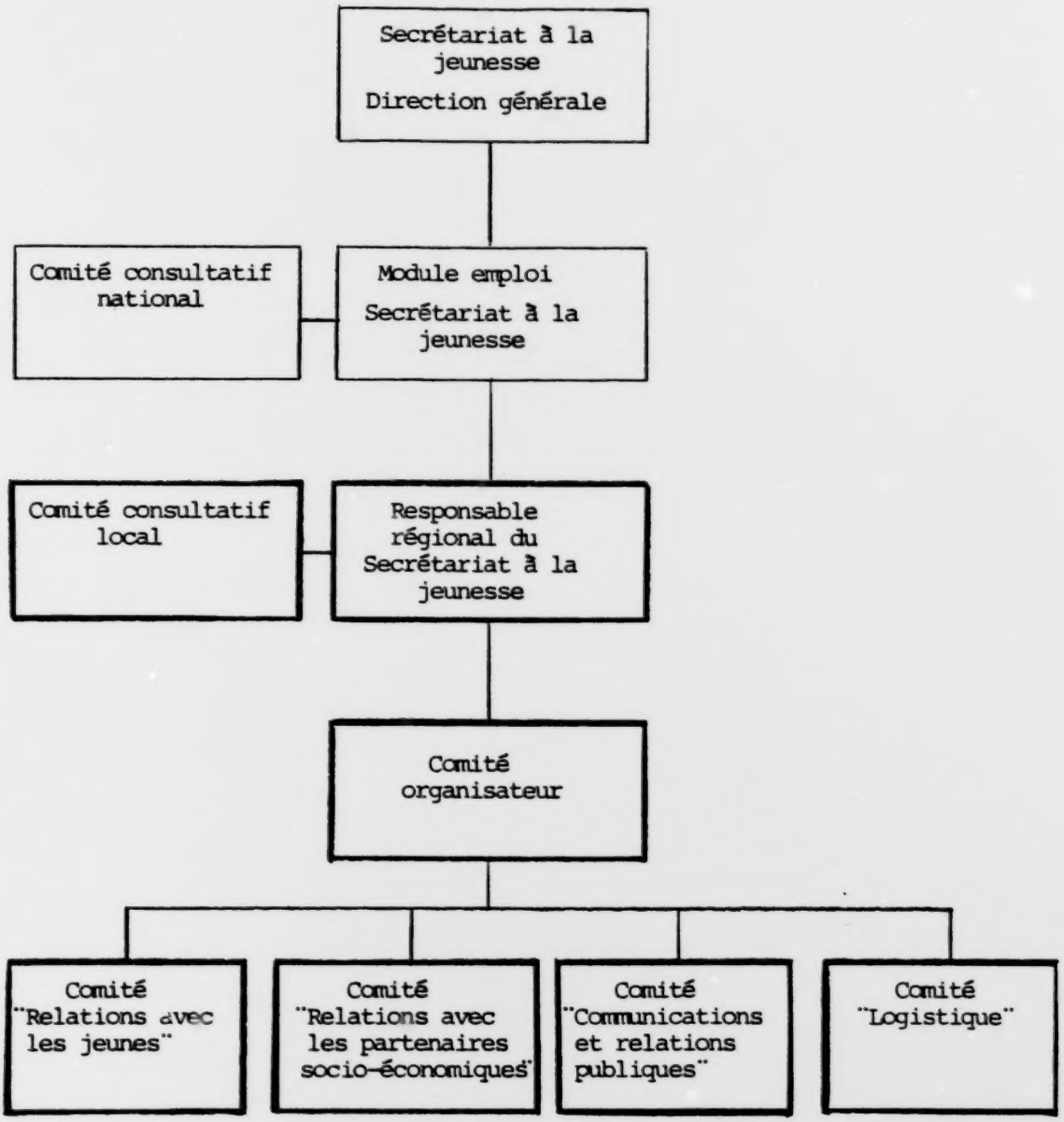

3.1 COMITÉ CONSULTATIF

La première étape de mise en place du symposium fut la formation d'un comité consultatif dont le mandat était de conseiller les membres du comité organisateur et de favoriser l'implication des partenaires dans toutes les étapes de la démarche.

Ce comité était formé d'individus provenant des différents secteurs socio-économiques de la localité.

Membres du comité consultatif

Mme Gisèle Maheux	: Ministère de l'Education
M. Guy Hébert M. Pierre Labrie	: Ressources Aiguebelle inc.
M. Michel Cliche M. Jeannot Boutin	: Syndicat canadien de la fonction publique
M. Daniel Samson	: Ville de Rouyn
M. Laurent Frappé	: C.L.S.C.
M. Rodrigue Tremblay	: Corporation de développement industriel et commercial de Rouyn-Noranda
Mme Chantal Trépanier Mme Francine Chevalier	: Projet «Femmes et Emploi»
Mme Manon Dubé	: Jeune
Mme Ginette Delisle	: Coordonnatrice du symposium de Rouyn
Mme Michèle Morin	: Coordonnatrice nationale des symposiums

Le comité consultatif s'est réuni à sept (7) reprises et les discussions ont porté sur les éléments suivants:

- buts et objectifs du symposium;
- relations entre l'organisation locale et nationale;
- la clientèle visée;
- impact du symposium;
- suivi du symposium.

3.2 COMITÉ ORGANISATEUR

Le comité organisateur avait comme mandat de coordonner les préparatifs du symposium et de faciliter la rencontre entre les jeunes et les partenaires socio-économiques. Ce comité se réunissait à toutes les semaines pour faire le point sur l'évolution des différents dossiers.

Membres du comité organisateur

- Ghislaine Lévesque, André Duret, Serge Charlebois : responsables du comité «Relations avec les jeunes»

  MANDAT: coordonner les activités de préparation des jeunes pour le symposium.

- Réjeanne Brouillette : responsable du comité «Relations avec les partenaires socio-économiques»

  MANDAT: favoriser l'implication des partenaires socio-économiques locaux à toutes les étapes de la démarche et s'assurer de leur participation au symposium.

- Maurice Descôteaux, Lyne Boucher : responsables du comité «Communications et relations publiques»

  MANDAT: planifier et réaliser les activités d'information, de promotion et de relations publiques.

- Michel Massicotte : responsable du comité «Logistique»

  MANDAT: coordonner la préparation physique et technique des lieux d'activités du symposium.

- Ginette Delisle : coordonnatrice du symposium.

4. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES AU SYMPOSIUM

Un groupe de sept (7) jeunes a d'abord été recruté. Dans un délai de trois (3) semaines, avec l'aide des formateurs, ils ont sensibilisé vingt-huit (28) autres jeunes qui se sont joints à eux pour toute la démarche du symposium.

4.1 PHASE PRÉPARATOIRE DES JEUNES

Au cours de cette période précédant le symposium, les jeunes se sont réunis pour acquérir, d'une part, des notions sur les réalités socio-économiques du milieu et d'autre part, des connaissances, des méthodes et des techniques utiles au déroulement des pourparlers.

4.2 PARTICIPATION DES PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Afin d'assurer la présence et la participation des partenaires socio-économiques au symposium, onze (11) comités de travail furent mis sur pied:

Milieu patronal

Grandes entreprises
PME manufacturières
PME commerces et services

Milieu municipal

Municipalité de Rouyn

Milieu scolaire

Commission scolaire Rouyn-Noranda
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Commission de Formation Professionnelle

Milieu syndical

C.S.N.
Conseil du Travail
STENOQ

Le premier contact établi auprès des partenaires susceptibles de s'impliquer dans la démarche s'est fait par téléphone ou visite personnalisée.

Par la suite, les comités de travail ont pris la relève et se sont réunis de façon régulière dans le but de rédiger des propositions d'action à être négociées lors du symposium.

4.3 RENCONTRE JEUNES-PARTENAIRES

C'est le mardi, 4 décembre, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, que les jeunes impliqués dans la phase préparatoire ont rencontré les partenaires socio-économiques.

Cette rencontre à caractère informel a permis à tous et chacun d'échanger et de s'engager à faire le dépôt de leurs propositions d'action à la mi-décembre.

4.4 DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Un cahier préliminaire de propositions fut donc déposé à la mi-décembre et distribué à chacun des comités de travail au début janvier.

Un délai de 15 jours permettait aux différents partenaires de modifier les propositions déposées ou d'en formuler de nouvelles.

Le cahier final qui fut l'objet des négociations lors du symposium regroupait 76 propositions. Un cahier spécial de 13 propositions destinées au gouvernement du Québec fut déposé à la même occasion.

5. ROUYN, LES 29 ET 30 JANVIER 1985

5.1 OUVERTURE

5.2 SESSION I
Les jeunes et le milieu municipal

5.3 SESSION II
Les jeunes et le milieu scolaire

5.4 SESSION III
Les jeunes et le milieu syndical

5.5 SESSION IV
Les jeunes et le milieu patronal

5.6 FORMATION D'UN COMITÉ DE SUIVI

5.7 EN BREF

5.1 OUVERTURE

A. MOT DE BIENVENUE

B. ALLOCUTION DE GUY ROUSSET

A. MOT DE BIENVENUE

L'ouverture se fait à 9h30 par un mot de bienvenue de l'animateur Pierre Roberge. Celui-ci donne ensuite une série d'informations qui seront utiles aux participants, notamment en ce qui concerne:

- les propositions contenues dans le cahier;
- l'horaire;
- l'évaluation;
- le suivi des propositions;
- la réglementation du droit de parole.

B. ALLOCUTION DE GUY ROUSSET

L'animateur invite monsieur Guy Rousset, directeur général du Secrétariat à la jeunesse à prendre la parole. Celui-ci très brièvement souligne la volonté du Secrétariat à la jeunesse de voir le milieu se prendre en charge dans la démarche du symposium. Il souligne que les jeunes de Rouyn-Noranda ont très bien atteint leur objectif.

Il fait part de l'intérêt que les propositions préparées à Rouyn-Noranda ont suscité et indique que le Secrétariat à la jeunesse verra à acheminer toutes les demandes qui concernent les instances gouvernementales. Enfin, il souhaite un franc succès à toutes les personnes impliquées dans ce symposium.

5.2 SESSION I

LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICIPAL

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA MUNICIPALITÉ

C. BILAN DE LA NÉGOCIATION

5.2 SESSION 1

LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICIPAL

La municipalité de Rouyn souligne son rôle dans le milieu et sa volonté ferme d'agir comme en font foi les intentions d'actions démontrées dans ses propositions.

Puis elle explique l'esprit de ses propositions, ce à quoi les jeunes réagissent en soulignant le manque de clarté. Ils demandent donc à la municipalité de détailler chacune d'elles avant la négociation.

Les jeunes et la municipalité avaient chacun quatre (4) propositions à négocier.

SESSION I

LES JEUNES ET LE MILIEU MUNICIPAL

Le 29 janvier a.m.

Les participants

Les jeunes	:	Manon Dubé Denis Labelle Roxanne Ramsay Yves-Patrick Beaulieu Luc Poulin
La municipalité	:	M. Denis Charron M. Gilles Cloutier M. Daniel Samson

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Aide à l'implantation de nouvelles entreprises

Attendu: .qu'il y a un manque concernant l'implantation de nouvelles entreprises dans notre région;
.qu'il y a un impact direct sur l'économie régionale causant un manque d'ouverture d'emploi pour les jeunes.

Nous proposons que les villes-soeurs ainsi que les municipalités environnantes élaborent un plan d'implantation avantageux tel que: terrain, égoûts, déboisement, exemption de taxes sur une période à déterminer; et que ces entreprises s'engagent en retour à embaucher des gens de la région et un pourcentage minimum de jeunes.

Négociation

La municipalité de Rouyn fait part de ses projets de développement industriel et indique la difficulté d'agir en concertation avec la ville de Noranda.

Les jeunes veulent savoir ce que fait concrètement la ville de Rouyn.

La municipalité explique ses priorités d'action et se centre sur l'idée que le développement industriel passe par une politique de développement de la qualité de vie.

Les jeunes interviennent dans le sens qu'il faudrait créer rapidement des mécanismes pour l'implantation de nouvelles entreprises et qu'ils aimeraient y participer.

La municipalité est d'accord avec la possibilité pour ceux-ci (les jeunes) de participer aux discussions.

Résultat

La municipalité de Noranda n'était pas représentée à la table de négociation. La ville de Rouyn, représentée par monsieur Gilles Cloutier, échevin et monsieur Daniel Samson, administrateur, ne pouvait disposer de cette proposition car elle impliquait Noranda et le Conseil municipal régional de comté.

PROPOSITION APPUYEE
sujette à l'accord des autres
partenaires impliqués.

2. Tourisme

Attendu: . qu'il n'y a presque rien pour promouvoir l'industrie touristique des villes-soeurs et des municipalités environnantes;
. que seulement 40,000 $ sont alloués à l'Office du tourisme par les villes de Rouyn et Noranda.

Nous proposons qu'il y ait concertation entre l'Office du tourisme, la Chambre de commerce, la Maison Dumulon et l'Association touristique régionale pour la planification et la réalisation d'une promotion annuelle de l'attrait touristique local et que ces actions favorisent l'emploi à long terme chez les jeunes. Nous proposons également qu'un montant plus élevé soit attribué aux organismes concernés.

Négociation

Il faudrait une consultation entre ces quatre parties avant d'envisager des actions. La municipalité encourage les gens d'affaires à s'impliquer à cause des retombées. Elle reconnait l'absence de concertation. Les jeunes devraient pouvoir bénéficier d'un emploi à long terme.

Résultat

Rouyn ne peut investir seule dans le développement touristique. Monsieur Gilles Cloutier, échevin de la ville de Rouyn, pense que cette proposition devrait être apportée à une réunion du Conseil municipal.

PROPOSITION APPUYEE
sujette à l'accord des autres
partenaires impliqués.

3. Coupe de bois artisanale

Attendu: . que les boisés bien nettoyés favoriseraient le développement du tourisme régional;
. que le reboisement constitue les réserves futures de cette ressource naturelle;
. que le contrôle des coupes de bois favoriserait un meilleur usage de cette dite ressource, c'est-à-dire couper les arbres qui finiraient par tomber tout seul ou pourrir debout à la longue et/ou qui pourraient devenir dangereux et laisser grandir les arbres de faible diamètre.

Nous proposons que le gouvernement consente un prêt à un groupe de jeunes afin que ceux-ci puissent démarrer cette entreprise. Que les modalités de remboursement soient réalistes.

Négociation

La position de la municipalité est que la MRC s'occupe de l'aménagement (schéma, etc) et suggère aux jeunes de s'adresser au gouvernement. Cependant les jeunes cherchent l'appui des municipalités. La municipalité est prête à les appuyer et les jeunes demandent ce qu'elle compte faire en ce sens.

Résultat

La municipalité de Rouyn veut contribuer avec la MRC à ce sujet. D'autre part, elle ne peut accepter cette proposition car cela implique Noranda et le Conseil municipal régional de comté et elle ajoute qu'à Rouyn il n'y a pratiquement pas d'arbres. Cette proposition devrait être acheminée à la MRC. Dans ce cas, la municipalité accepte d'appuyer la proposition.

PROPOSITION APPUYEE
sujette à l'accord des autres
partenaires impliqués.

4. Fusion

Attendu: . qu'il faut que cesse les rivalités entre les villes-soeurs et planifier une entraide pour le développement local et régional;
. que tant qu'il n'y aura pas de fusion, il n'y aura pas d'entente; s'il y avait fusion, les coûts administratifs seraient moindres;
. que s'il y avait fusion, le prorata de la population augmenterait automatiquement certains octrois, accordés aux municipalités.

Nous proposons qu'il y ait fusionnement pour une meilleure économie locale tant au niveau des subventions qu'au niveau des projets, ce qui permettrait à nous, les jeunes, une meilleure accessibilité d'emploi.

Négociation

La municipalité rappelle l'échec du référendum sur la fusion des deux villes. La municipalité suggère d'exercer des pressions sur les autorités locales. Les jeunes se sentent brimés dans le processus de décision et ils proposent de faire un résumé d'une étude faite en 1980 sur la situation économique des villes-soeurs.

Résultat

La municipalité ne désire pas s'impliquer dans ce projet, cependant elle est prête à appuyer un comité qui voudrait faire ce travail. Elle essaie de trouver une autre solution que le fusionnement car Noranda n'y est pas intéressée. On essaie d'établir une meilleure collaboration entre les deux villes. Si les jeunes veulent s'impliquer pour la fusion, la ville de Rouyn les encourage.

PROPOSITION APPUYEE.

B. PROPOSITIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Politique de soutien aux organismes, groupes ou entreprises concernant les projets créateurs d'emplois

Continuation de la politique de soutien aux organismes, groupes ou entreprises désireux de mettre sur pied des projets créateurs d'emplois, économiquement viables et utiles à la communauté.

Négociation

Les jeunes désirent savoir si la municipalité ne les embauchera que par le biais de programmes gouvernementaux qui ne débouchent jamais sur les emplois permanents. La municipalité dit ne pas vouloir exploiter les jeunes mais prétend qu'il lui est difficile de créer des postes permanents.

Les jeunes soulignent l'aspect vague et peu engageant de la proposition.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. Contrats de service

Continuation et accentuation de la politique favorisant le recours aux services de l'entreprise privée pour la fourniture de services spécifiques (ex: gardiennage, conciergerie, courrier, informatique, services professionnels).

Négociation

Mêmes remarques que la proposition précédente.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

3. Politique d'embauche des jeunes

Continuation et amélioration de la politique d'embauche des jeunes diplômés pour les emplois permanents et temporaires.

Négociation

La municipalité incite les jeunes à se scolariser car les jeunes sans formation sont défavorisés.

Ceux qui ont une formation sont favorisés. Concrètement, cela veut dire que lors de l'embauche on est plus souple relativement à l'expérience requise.

Les jeunes font part de leur préoccupation concernant ceux qui n'ont pas de formation. La position de la municipalité à cet égard est que ceux-ci bénéficient des emplois saisonniers et que, conséquemment, les emplois permanents sont donnés à ceux qui possèdent une formation.

Les jeunes demandent à la municipalité ce qu'elle fait pour favoriser le retour au travail et celle-ci les informe qu'il existe des programmes gouvernementaux à cet effet et qu'une aide à l'habitation existe pour les étudiants, au niveau des infrastructures. Il y a également des stages qui existent à la municipalité pour inciter les jeunes à retourner aux études.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

4. Promotion industrielle

Accentuation des efforts de promotion industrielle afin de permettre l'établissement d'entreprises créatrices d'emplois au sein du Parc industriel de Rouyn.

Négociation

Selon les jeunes, cette proposition est trop vague et elle n'implique pas leur adhésion.

Résultat

La position de la ville de Rouyn est qu'elle améliorera les voies d'accès dans la ville, qu'elle améliorera le Parc industriel sur les routes de Granada et Beaudry, qu'elle va créer une société de développement industriel (ex: Sherbrooke). Les industries ne poussent pas dans les arbres et il n'est donc pas facile de les attirer car on est loin des grands centres.

PROPOSITION REJETEE.

C. BILAN DE LA NÉGOCIATION

Les quatre (4) propositions des jeunes ont reçu l'appui de la municipalité mais cette dernière n'étant pas seule en cause, les jeunes devront obtenir d'autres appuis pour donner suite à ces propositions.

Quant à celles de la municipalité de Rouyn, les trois (3) premières furent bien sûr acceptées, puisqu'elles apportaient aux jeunes des possibilités d'actions nouvelles; quant à la dernière proposition de la municipalité, elle fut rejetée car les jeunes ne se sont pas sentis concernés par cette proposition.

5.3 SESSION II

LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

C. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

D. PROPOSITIONS DU COLLÈGE DE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

E. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

F. BILAN DE LA NÉGOCIATION

5.3 SESSION II

LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

C'est au milieu scolaire que les jeunes ont adressé le plus de propositions, soit huit (8); c'est également le milieu scolaire qui a présenté le plus grand nombre de propositions aux jeunes, soit vingt-deux (22).. Les propositions des jeunes visaient à leur donner des moyens d'action (transport, locaux, prêts et bourses) ainsi qu'une meilleure préparation au marché du travail (orientation, stages, etc...)

Avec ses deux (2) propositions, l'Université est la première à la table de négociation et explique d'abord sa structure de personnel et sa mission en trois (3) volets, c'est-à-dire enseignement, recherche et vie communautaire. Puis, elle insiste sur sa présence régionale, sur le dynamisme de ses dirigeants malgré son manque de ressources et finalement sur le rôle qu'elle entend jouer dans le développement du nord québécois.

Pour sa part, la Commission de Formation Professionnelle présente sept (7) propositions aux jeunes. Elle veut dans cet exercice, toucher le plus directement possible la clientèle type du symposium. Consciente des lacunes des programmes de formation, elle souligne son rôle de soutien, d'aide et de conseil dans l'orientation des étudiants.

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue présente six (6) propositions aux jeunes. Il leur donne d'abord son avis sur la proposition des jeunes à l'effet de libérer des locaux gratuitement pour les jeunes et souligne que cette proposition n'est pas suffisamment précise et ouvre la porte à des abus.

Les jeunes protestent et demandent au Collège de présenter globalement ses propositions et non de débattre maintenant d'une proposition des jeunes.

Dans son préambule, un représentant du Collège souligne qu'on ne veut pas «créer des emplois pour créer des emplois», ni s'adresser spécifiquement aux jeunes puisque d'autres clientèles sont aussi défavorisées. Il fait part que les propositions du Collège ont enthousiasmé ses dirigeants et son personnel et que la plupart d'entre elles sont déjà en voie de réalisation mais quand même susceptibles d'améliorations.

Avec ses sept (7) propositions, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda était la dernière interlocutrice de cette première journée. Etant donné l'heure tardive, la Commission scolaire présente sans plus de préambule ses propositions.

SESSION II

LES JEUNES ET LE MILIEU SCOLAIRE

Le 29 janvier p.m.

Les participants

Les jeunes : Monique Tremblay
François Turcotte
Raxanne Ramsay
Louise Lefebvre
Jocelyne Fortier
Marlène Jacques
Jean Desailly
Yves-Patrick Beaulieu

Le milieu scolaire : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Mme Carole Desjardins
M. Louis Lapointe
M. Jean Turgeon

Commission de Formation Professionnelle
Mme Suzanne Dupuis
M. Marc Pomerleau
Mme Nancy Connely

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
M. Yves Lafond
M. Lorrain Barrette
M. Pierre Falardeau

Commission scolaire Rouyn-Noranda
M. Claude Leroux
M. Geoffroy Neveu

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Locaux

Attendu: . que les jeunes n'ont pas les moyens de se payer des locaux;
. qu'il est difficile de se regrouper.

Nous proposons que la Commission scolaire, l'Université, le Collège, la Commission de Formation Professionnelle et

les municipalités mettent gratuitement des locaux à la disposition des organismes de jeunes à but non lucratif qui en font la demande. Par exemple: auditorium, gymnase, locaux pour faire des réunions, etc.

Négociation

A cette proposition, la Commission scolaire Rouyn-Noranda s'est montrée ouverte. Chaque demande sera jugée séparément et en autant que des locaux seront disponibles.

Résultat

Cette proposition est rejetée par les jeunes telle que formulée par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les locaux de la C.S.R.N. sont sous la responsabilité de la ville, il est possible de les utiliser en soirée à la condition qu'ils servent à un cheminement éducatif. Les frais sont assumés par le service à la communauté.

APPUYEE AVEC RESERVE.

2. Transport

Attendu: . que la région est vaste;
. que les groupes de jeunes n'ont pas les moyens de s'offrir un service de transport pour certaines activités socio-culturelles.

Nous proposons que la Commission scolaire mette gratuitement un service de transport à la disposition des organismes de jeunes qui en font la demande.

Négociation

La Commission scolaire informe les jeunes que chaque demande sera jugée à la pièce. Ce genre d'activité en est un de dépannage. La Commission scolaire joue un rôle éducatif et offre des services d'animation communautaire.

Résultat

La Commission scolaire Rouyn-Noranda dit qu'il est possible d'avoir un service de transport pour les jeunes dans certains cas pour des causes socio-culturelles. Chaque cas sera étudié et évalué.

PROPOSITION ACCEPTEE.

3. Préparation des jeunes à l'emploi

Attendu: . que les jeunes ne possèdent pas l'information nécessaire pour s'orienter face au marché du travail;
. que si ce programme existe, il est sectoriel au lieu d'être appliqué dans toutes les commissions scolaires.

Nous proposons d'inclure dans les programmes de secondaire IV, un cours par semaine sur les jeunes et l'emploi. Celui-ci comprendrait de l'information sur le marché du travail, les droits des travailleurs, les conditions de travail, comment faire un curriculum vitae, une lettre de présentation et le processus d'entrée sur le marché du travail.

Négociation

La Commission scolaire Rouyn-Noranda dit que cela existe déjà avec les conseillers en information scolaire même si ce n'est pas aussi fréquemment que la proposition le demande.

Résultat

Les jeunes proposent qu'un vidéothèque sur les emplois soit créé. Cette suggestion sera examinée ultérieurement.

PROPOSITION ACCEPTEE.

4. Choix de carrière

Attendu: . que le choix de carrière est fait à partir du secondaire III et même du secondaire II, nous pensons que l'adolescent n'est pas prêt à prendre une telle décision pour son avenir de travailleur;
. que les cours de professionnel court et même professionnel long sont inadéquats;
. que les métiers offerts par ces cours sont saturés.

Nous proposons une formation générale jusqu'en secondaire IV et un choix d'options à partir du secondaire V, dans le but d'empêcher les jeunes de se diriger vers un cul-de-sac.

Négociation

Le ministère de l'Education examine actuellement cette situation et des améliorations sont possibles pour 1986-87.

Résultat

Le secondaire court sera aboli en 1986-87. Il y aura aussi l'aménagement du secondaire long. Un comité étudiera les problèmes de cette clientèle.

PROPOSITION ACCEPTEE.

5. Stages prolongés

Attendu: . que les stages pour les étudiants des métiers sont de deux à trois semaines seulement (niveau secondaire) et qu'ils sont nettement insuffisants;
. que les employeurs sont peu intéressés à engager des jeunes finissants, sans expérience.

Nous proposons que les étudiants des cours de métiers au niveau secondaire V aient un an de théorie et un an de stage avec rémunération.
Tout ceci donnerait une attestation aux jeunes d'une année d'expérience.

Résultat

Cette proposition a été refusée par la Commission scolaire Rouyn-Noranda.

PROPOSITION REFUSEE.

6. Système scolaire

Attendu: . qu'il y a un nombre grandissant de décrocheurs du système scolaire;
. qu'il n'y a pas d'accent de mis sur l'autonomie de l'étudiant autant dans le contexte des cours qu'au niveau des activités de l'école;
. que les groupes-classe sont trop nombreux;
. qu'on ne favorise pas l'initiative personnelle des étudiants;
. que l'initiative et l'autonomie sont souvent des critères d'embauche.

Nous proposons une restructuration de la philosophie du milieu scolaire afin de développer la responsabilité et l'autonomie de l'étudiant et non un système de décision à sens unique.

Négociation

La Commission scolaire reconnaît la problématique et actuellement elle est en période de réflexion à ce sujet. Il est suggéré de faire une démarche similaire à celle de l'éducation des adultes.

De plus, la Commission scolaire prétend qu'elle met l'accent sur l'autonomie de l'étudiant et qu'elle consulte. Les jeunes ne sont pas du même avis. La Commission scolaire ajoute qu'elle essaiera de faire plus.

Résultat

Cette proposition est laissée en suspens.

7. Recyclage des enseignants

Attendu: . que la formation ne correspond pas à la réalité du marché du travail;
. qu'un bon nombre de professeurs ne se recyclent pas et que cela a un impact direct sur la motivation du jeune à l'école;
. que certains professeurs n'enseignent pas dans leur domaine de formation.

Nous proposons que les enseignants(es) aient périodiquement un recyclage dans leur matière et soient libérés(es) de leur milieu de travail habituel.

Négociation

La politique de la Commission scolaire est de maintenir une qualité de service tout en favorisant la création d'emploi.
Cette proposition est à l'étude présentement, les décisions sont à venir sur ce sujet.

Résultat

Cette proposition est laissée en suspens.

8. Universalité des prêts et bourses

Attendu: . que les jeunes doivent aller étudier à l'extérieur;
. que ceci leur occasionne des frais;
. qu'il y a un manque d'emplois pour les étudiants pendant le période d'été;
. que le gouvernement veut favoriser ceux qui se dirigent dans le virage technologique et que c'est de la discrimination pour les autres étudiants;
. que l'arrêt des études diminue les chances de trouver un emploi.

Nous proposons que les prêts et bourses soient accordés aux étudiants sans discrimination. Par exemple: il ne faudra pas tenir compte du salaire des parents dans le cas d'une demande lorsque les parents refusent de subvenir aux besoins de l'étudiant durant ses études.

Négociation

L'Université reconnaît la pertinence des «attendu que».

D'autre part, d'après monsieur Lorrain Barrette, directeur général du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons le meilleur Prêts et Bourses au monde et il n'y a pas lieu de le modifier.

Pour l'Université, il y a le problème de l'accessibilité aux prêts et bourses, mais elle n'est pas en mesure d'appuyer l'universalité. Il y a une réforme dans la loi: discrimination par rapport au virage technologique.

Résultat

On n'a pas disposé de cette proposition.

B. PROPOSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.

1. Publicisation des services de l'U.Q.A.T.

Attendu: . que l'U.Q.A.T. fournit déjà de nombreux services accessibles à la communauté;
. que ces services sont accessibles à tous sans discrimination;
. que l'Université est préoccupée par le sort des 18-30 ans;
. que l'U.Q.A.T. est un important moteur dans la création de projets favorisant l'emploi chez les jeunes;
. qu'il existe déjà des projets à l'U.Q.A.T. permettant, à long terme, la création de nouveaux secteurs d'emploi.

L'U.Q.A.T. entend publiciser davantage les services qu'elle offre à la communauté, afin de permettre aux jeunes d'y recourir.

Lors de ses interventions dans le milieu, l'U.Q.A.T. mettra l'accent sur la création de secteurs d'emplois nouveaux ou d'emplois nouveaux.

Négociation

L'U.Q.A.T. précise que 85% des jeunes demeurent en région. L'Université veut développer de nouveaux programmes (ex: communication, ingénierie) et encourager des programmes où il y a une demande.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. Ouverture à l'emploi pour les jeunes

Attendu: . que l'U.Q.A.T. fournit des emplois dans des secteurs spécialisés;
. que de nombreux finissants universitaires éprouvent de la difficulté à se trouver de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue;
. que l'Université entend favoriser de façon générale l'emploi chez les jeunes de 18-30 ans.

L'U.Q.A.T. entend établir un mécanisme concret favorisant les jeunes postulants aux emplois qu'elle offre conformément aux mécanismes de ses différentes conventions collectives de travail.

Résultat

L'U.Q.A.T. entend établir une banque de personnes qualifiées, publicisée par le Centre Travail-Québec et complétée d'ici la fin de l'été. Les jeunes demandent que cela se fasse concrètement. La réalisation de ce projet est confirmée par l'U.Q.A.T.

PROPOSITION ACCEPTEE.

C. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Alternance Formation-Travail

Attendu: . qu'il y a écart entre la réalité du marché du travail et la formation en institution ;
. qu'il y a difficulté d'intégration des jeunes à l'emploi.

Il est proposé que la formule alternance formation-travail soit intégrée à l'ensemble des cours de formation professionnelle.

Négociation

La Commission de Formation Professionnelle travaille en concertation avec les partenaires sociaux (syndicats, patrons, gouvernement). Elle explique que ce sont les besoins qui déterminent le choix des cours à offrir. Et, il faut aller plus loin que les besoins exprimés. Il y a les programmes subventionnés par le gouvernement (éducation aux adultes) et les programmes ponctuels.

Les jeunes apportent les problèmes des sous-scolarisés.

La Commission de Formation Professionnelle doit déterminer le choix de carrière pour établir un plan de formation. Certains devront se scolariser davantage avant d'intégrer un programme de formation.

Les jeunes demandent comment se fait la rémunération. Pour la Commission de Formation Professionnelle , ce sera l'entreprise qui paiera en agissant à titre de parrain.

Les jeunes demandent si cela sera reconnu comme expérience de travail.

La Commission les informe que dans l'entreprise, ce sera reconnu.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. Plus grande accessibilité au programme de stages en milieu de travail

Attendu: . que la mesure actuelle est très restrictive: elle se limite seulement aux bénéficiaires d'aide sociale.

Il est proposé qu'on élargisse les critères d'admission du programme de stages en milieu de travail afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'acquérir une formation et une expérience sur le marché du travail.

Négociation

Il est suggéré aux jeunes d'exercer des pressions sur le gouvernement afin d'élargir les critères d'admission aux stages en milieu de travail.

Résultat

PROPOSITION APPUYEE.

3. Rencontre d'information sur le programme «Stages en milieu de travail»

Dans le but de mieux informer les jeunes sur le programme «Stages en milieu de travail», leur permettant ainsi de faire un choix plus objectif face à leur démarche d'intégration sur le marché du travail, les responsables de ce programme proposent, pour mars 1985, une rencontre de jeunes et de stagiaires participant déjà à la mesure. Cette rencontre permettra d'échanger sur leurs expériences respectives.

Négociation

Les jeunes signifient leur préoccupation à l'effet que les activités à l'intérieur des stages en milieu de travail soient directement reliées à leurs aptitudes professionnelles et ils déplorent que ces stages soient réservés aux prestataires d'aide sociale.

La Commission de Formation Professionnelle informe qu'actuellement ce sont les règles, mais qu'une proposition est faite allant dans le sens d'élargir l'admissibilité à ces stages. Cette proposition est acheminée au gouvernement.

Résultat

PROPOSITION APPUYEE.

4. Les jeunes bénéficiaires d'aide sociale (18-30 ans). Implication des jeunes.

Attendu: . que l'inscription des jeunes au programme «Stages en milieu de travail» est volontaire;
. que la participation des jeunes à ce programme est relativement faible;

Il est proposé par la Commission de Formation Professionnelle, à tous les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, de se présenter au Centre Travail-Québec pour élaborer leur plan d'intégration au marché du travail en considérant leurs expériences de travail, leur formation et leurs intérêts.

Négociation

Même que la proposition précédente; la proposition va dans le sens d'élargir l'admissibilité et sera acheminée au gouvernement.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

5. Information sur les services main-d'oeuvre de la Commission de Formation Professionnelle.

Attendu: . que la Commission de Formation Professionnelle offre des services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle.

Il est proposé par la Commission de Formation Professionnelle d'inciter l'ensemble des jeunes qui ont quitté l'école régulière depuis un an, à bénéficier de ses services main-d'oeuvre.

Négociation

Les jeunes veulent que le critère d'un an soit enlevé. La Commission de Formation Professionnelle dit qu'elle n'a pas le pouvoir de répondre à leur demande. Les jeunes demandent que des sessions de groupe leur soient offertes et non seulement des dépliants sur les modalités.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

6. Optimisation du nombre de stages

Attendu: . qu'il y a importance pour les jeunes d'acquérir une expérience de travail tout en bénéficiant d'une formation;

et vu l'objectif local de 221 stages à Rouyn-Noranda.

Il est proposé par la Commission de Formation Professionnelle, en collaboration avec les différents partenaires sociaux, de dépasser, d'ici décembre 1985, son objectif de réalisation pour le programme «Stages en milieu de travail».

Négociation

Les jeunes ne sont pas d'accord avec cette proposition à moins que les stages en milieu de travail respectent au moins le salaire minimum. La Commission de Formation Professionnelle est d'accord en autant que ce critère ne baisse pas le nombre possible de stages. Après vérification par les jeunes auprès des employeurs, ils pourraient respecter le salaire minimum.

En conclusion, la Commission de Formation Professionnelle devrait faire une recommandation en ce sens aux autorités compétentes.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE par la Commission de Formation Professionnelle et REPORTEE EN PLENIERE.

D. PROPOSITIONS DU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.

1. Expérience préalable

A moins que l'expérience ne fasse partie des exigences prévues à la description même des postes disponibles, ou pour des raisons bien identifiées, le critère de l'EXPERIENCE préalable sera levé lors de l'affichage des postes à l'intention des personnes de l'extérieur du Collège.

Négociation

Il faut permettre aux jeunes de faire valoir leurs capacités lors des processus de sélection et faciliter leur intégration à l'emploi, lorsque des postes disponibles correspondent à leurs aptitudes et à leur formation, leur permettant d'acquérir de l'expérience.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. L'embauche des jeunes

Sous les mêmes conditions que celles énumérées précédemment, le Collège favorisera l'embauche des jeunes, avec ou sans expérience, pour combler des besoins occasionnels: remplacement, personnel surnuméraire, etc.

Négociation

Les jeunes s'informent au niveau des salaires et le Collège leur précise qu'ils sont selon la convention collective.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

3. Engagement des finissants du Collège

Dans les emplois exigeant une formation collégiale, le Collège continuera de favoriser l'engagement de ses propres finissants ou finissantes, en éliminant le plus possible le critère de l'expérience préalable comme condition d'embauche.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

4. Salaires étudiants

Pour combler ses besoins de travail occasionnel et surnuméraire, le Collège continuera de favoriser l'embauche de salariés-étudiants. Une attention particulière sera portée au cas de ceux et celles qui ont besoin d'un revenu d'appoint pour poursuivre leurs études. Cette mesure s'applique donc comme incitative à poursuivre leurs études .

Négociation

Le Collège spécifie que l'expérience est reconnue si l'étudiant postule sur un poste qu'il a déjà rempli auparavant.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

5. Favoriser l'embauche des jeunes

Le Collège sensibilisera tous les groupes impliqués à la nécessité de favoriser l'embauche des jeunes:

- directeurs et chefs de services du Collège;
- syndicat du personnel de soutien;
- syndicat des professionnels;
- syndicat des professeurs;
- service de placement étudiant.

Négociation

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue veut faire en sorte que les objectifs du Collège soient clairement connus et partagés par les groupes ayant à participer aux processus de sélection et d'embauche du personnel.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

6. Congés sabbatiques aux enseignants du Collège afin d'ouvrir le marché.

Afin de permettre à des jeunes d'acquérir de l'expérience comme enseignant, le Collège informera les enseignants sur les possibilités de congé sabbatique par traitement différé.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

E. PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA.

1. Utilisation des jeunes de 18-30 ans dans le remplacement du personnel absent.

Il est proposé que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda favorise de plus en plus l'acceptation des congés sans solde et de tâches à temps partiel dans le but d'augmenter les chances d'embauche des jeunes de 18-30 ans.

Négociation

Les jeunes demandent s'ils sont engagés comme professeurs également. La Commission scolaire informe qu'elle en a engagé 10 cette année.

Résultat visé

Faire acquérir de l'expérience aux jeunes de 18-30 ans et leur permettre de se faire connaître dans le but de leur donner le maximum de chances d'accéder à des postes permanents.

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. Extension de la mesure «travaux communautaires»

Il est proposé que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda accentue la mise en place de projets s'inscrivant dans la mesure «travaux communautaires», en augmentant le nombre de projets.

Qu'elle mette sur pied un projet de travaux communautaires qui consisterait à conscientiser les jeunes des polyvalentes aux conséquences d'être «drop-out» par le témoignage de 2 élèves drop-out qui les rencontreraient, avec le soutien d'une personne-ressource.

Les jeunes ont fait une proposition similaire.

Résultat visé

Faire acquérir une expérience de travail aux jeunes de 18-30 ans afin de les aider à accéder à des emplois permanents (nécessitant de l'expérience).

Echéancier de réalisation: pour l'exercice financier 85-86.

PROPOSITION ACCEPTEE .

3. Mesures favorisant l'accès des jeunes au marché du travail

La Commission scolaire Rouyn-Noranda propose que l'on mette davantage l'accent sur les méthodes de recherche d'emploi et sur des techniques de développement de la créativité au sein des activités de l'école et,que les jeunes qui l'ont quittée puissent y avoir accès.

Résultat visé

Le résultat est à long terme. La Commission scolaire croit qu'il faut aujourd'hui apprendre davantage à rechercher un emploi (étant donné la rareté) apprendre également à se créer un emploi par la découverte de besoins non satisfaits dans son milieu, donc à faire preuve d'initiative et de créativité. Elle veut fournir à l'étudiant et aux jeunes «drop-out» intéressés des outils pour lui aider à faire face à cette situation.

PROPOSITION ACCEPTEE.

4. Formation des mineurs

Attendu: . que le développement des exploitations minières autour de Rouyn-Noranda (Eldridge, Ramnor, Ansil, Doyon, Dest-Or) est en expansion et qu'il y a pénurie de mineurs qualifiés pour occuper ces emplois.

La Commission propose :

1) que le cours d'extraction de minerai prévu pour septembre 85 soit devancé au 21 mai 1985;
2) que la Commission de Formation Professionnelle évalue le besoin de mineurs dans la région de Rouyn-Noranda et demande un cours additionnel pour octobre 1985;
3) que le Centre d'emploi du Canada achète, s'il y a lieu, un cours d'extraction de minerai et priorise les moins de 30 ans dans les inscriptions.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE par la Commission scolaire et REPORTEE A LA PLENIERE.

5. Adéquation Formation professionnelle et Entreprises privées

Recueillir les attentes des entreprises privées en regard du contenu des options professionnelles que nous dispensons.

Ajuster notre enseignement tout en respectant les programmes d'étude.

Informer le ministère de l'Education du Québec de la nécessité de poursuivre la modernisation de nos ateliers face à la réalité du marché du travail.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

6. Soutien à la création de compagnies et de coopératives de production des jeunes de 18-30 ans.

Que la Commission scolaire Rouyn-Noranda assiste des groupes de jeunes de 18-30 ans dans la création d'entreprises sous forme de coopératives de production ou de compagnies, par le biais de l'animation communautaire du service de l'Education aux adultes.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

7. Plan de développement de l'enseignement professionnel

Que la Commission scolaire Rouyn-Noranda s'assure de dispenser des options professionnelles pour lesquelles il y a des débouchés sur le marché du travail.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

F. BILAN DE LA NÉGOCIATION

Parmi les huit (8) propositions des jeunes adressées au milieu scolaire, trois (3) propositions qui s'adressaient à la Commission scolaire furent acceptées. Elles touchaient la préparation des jeunes à l'emploi, la disponibilité d'un transport pour des activités jeunesse et enfin le report du choix de carrière (et fin de formation générale) en secondaire V. La proposition demandant des stages rémunérés d'une année fut la seule à être carrément rejetée.

La proposition demandant la disponibilité de locaux pour les jeunes a été appuyée avec réserve par la Commission scolaire et rejetée telle que formulée par le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et la Commission de Formation Professionnelle, elles ne se sont pas prononcées clairement sur cette proposition.

Toutes les propositions du milieu scolaire (CFP -7, UQAT -2, CAT -6 et CSRN -7) furent acceptées par les jeunes. Cependant, certaines propositions devront faire l'objet d'une étude en plénière pour s'assurer de leur réalisation.

5.4 SESSION III

LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DE LA CSN

C. PROPOSITIONS DU CONSEIL DU TRAVAIL

D. PROPOSITIONS DE LA STENOQ

E. BILAN DE LA NÉGOCIATION

5.4 SESSION III

LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL

Les jeunes présentent cinq (5) propositions aux différents syndicats qui eux en ont treize (13) à présenter aux jeunes (CSN -5, CTAQ -3, STENOQ -5).

Dans un préambule, la CSN souligne la situation dramatique des jeunes en rappelant les statistiques du chômage et en mentionnant que la réalité était encore pire. Puis elle dresse un portrait sommaire de l'Abitibi-Témiscamingue au niveau de l'économie. Enfin, elle présente ses cinq (5) propositions en suggérant qu'elles allaient nécessiter une ouverture de la part du gouvernement dont il déplore l'absence.

Quant au Conseil du travail de l'Abitibi-Témiscamingue qui regroupe principalement des syndicats affiliés à la Fédération des Travailleurs du Québec, il souligne vouloir être plus des alliés que des partenaires au sein du symposium. Dans leurs propositions (3), il veut mettre une priorité à la création d'emplois permanents, ils se disent disponibles pour rencontrer les jeunes et les aider dans leur recherche de moyens d'accès au marché du travail.

Enfin, le Syndicat des travailleurs en enseignement de l'Abitibi-Témiscamingue présente ses cinq (5) propositions. Il fait d'abord état de la situation du chômage élevé chez les jeunes, déplore lui aussi l'absence du gouvernement et souligne que celui-ci doit exercer des pressions sur les employeurs pour qu'ils créent des emplois ou bien qu'il les crée lui-même.

SESSION III

LES JEUNES ET LE MILIEU SYNDICAL

Le 30 janvier a.m.

Les participants

Les jeunes	:	Jacques Ouellet Mario Houle Jean-Claude Dubois Yves-Patrick Beaulieu Daniel Savage
Le milieu syndical:		M. Gérald Lemoine (FTQ) M. Michel Cliche (FTQ) M. Engelbert Boisvert (FTQ) M. Jacques Spooner (STENOQ) Mme Claire Breton (STENOQ) Mme Carole Garceau (CSN) M. Michel Paquin (CSN) M. Yvan Perrier (CSN)

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Cartes de compétence

Attendu: . que dans plusieurs domaines, l'on exige des cartes de compétence pour être éligible à l'emploi, soit dans les domaines de la construction, mécanique, soudure et autres;
. qu'il est difficile pour une jeune d'obtenir ces cartes de compétence.

Nous proposons qu'une table de concertation soit mise sur pied regroupant les représentants patronaux, syndicaux, l'O.C.Q. et le gouvernement pour établir de nouveaux critères d'émission de ces cartes.

Négociation

Pour le Conseil du travail, le problème est d'abord qu'il n'y a pas de travail. Ils sont prêts à étudier le problème à fond lors d'une rencontre avec les jeunes. Une table au niveau régional regroupant les syndicats pourrait avoir lieu.

Il y a 95 000 personnes travaillant dans la construction actuellement au lieu de 400 000 en 1970. Les syndicats veulent conserver les cartes de compétence alors que les jeunes veulent les abolir. Les jeunes prétendent que le travail au noir serait diminué si on éliminait les cartes de compétence.

Résultat

Cette proposition est laissée en suspens.

2. Réduction de temps de travail

Attendu: . que les changements technologiques liés au progrès font perdre beaucoup d'emplois et réduisent d'autant les chances des jeunes d'entrer sur le marché du travail;
. que personne ne devrait être pénalisé par les progrès technologiques;
. que tous devraient profiter des changements technologiques.

Nous proposons que la semaine de travail soit réduite à trente-cinq (35) heures ou moins, sans perte de salaire, pour ainsi procurer de l'emploi à l'ensemble de la population.

Négociation

Proposition acceptée. La CEQ prétend qu'on devrait réduire progressivement de quarante à trente-cinq (40 à 35) heures .

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

3. Heures supplémentaires

Attendu: . que plusieurs compagnies persistent à donner un très grand nombre d'heures supplémentaires à leurs employés (es) et que, très souvent ces dites heures sont planifiées à l'avance. De plus, ces heures supplémentaires peuvent amener des dangers à cause de la fatigue, vitesse d'exécution et autres.

Nous proposons qu'une partie de ce temps supplémentaire soit planifié pour de nouveaux emplois, peut-être partiels, pour des personnes sans travail dans les métiers concernés. Ce temps aussi pourrait servir aux jeunes aspirant à se faire de l'expérience dans ce métier.

Négociation

Les Syndicats CSN - FTQ - CEQ favorisent cette proposition mais prétendent qu'elle sera difficile à faire accepter par le milieu patronal.

Résultat

Proposition laissée en suspens.

4. Partage et coopération au travail

Attendu: . que plusieurs personnes d'un certain âge aimeraient probablement prendre leur retraite ou tout au moins réduire leur temps de travail;
. que plusieurs jeunes décrocheurs, avec une certaine expérience de travail, espèrent un jour trouver un emploi sain.

Nous proposons d'allier la jeunesse et l'expérience, sur un même chantier ou usine, pour faciliter la retraite et en même temps donner l'expérience et l'accessibilité à l'emploi aux jeunes, par un travail d'équipe. Tout ceci donnerait l'expérience graduelle aux plus jeunes et la retraite graduelle aux plus vieux.

Négociation

La proposition est valable en autant que les conventions collectives sont respectées.

Résultat

PROPOSITION APPUYEE.

5. Syndicalisation au niveau des participants des programmes gouvernementaux.

Attendu: . que des gens (la majorité des assistés sociaux) à l'emploi de projets provinciaux et fédéraux ne bénéficient pas d'aucune protection pour les conditions de travail;
. que les jeunes et autres sont encadrés et utilisés comme «cheap labour»;
. que ces projets sont la preuve d'un mal de la société.

Nous proposons que le syndicat s'implique encore plus dans ce dossier pour en venir, un jour, à appliquer la syndicalisation des projets pour avoir des conditions de travail équitables pour tous.

Nous proposons que le syndicat puisse protéger ces jeunes à l'emploi des projets gouvernementaux.

Négociation

Les syndicats mentionnent que certains projets sont syndiqués, d'autres non, qu'il y a seulement trente (30%) pour cent des travailleurs qui sont déjà syndiqués au Québec et qu'il y a encore beaucoup à faire. Ils invitent les jeunes à les aider en ce sens.

Les jeunes sont d'avis que les projets SEMO sont meilleurs que les CTC et CEQ et que ces projets devraient être syndiqués pour qu'ils aient un salaire équitable avec les autres fonctionnaires et si possible une permanence. De plus, les jeunes prétendent que les CEC devraient avoir une section pour les jeunes, administrée par des jeunes à l'intérieur des CEC, semblable aux CEC-E.

B. PROPOSITIONS DE LA CSN

1. Réduction du temps partiel de travail

Attendu: . que la semaine normale de travail n'a pas diminué depuis au moins le début du siècle;
. que, même de nos jours, plusieurs entreprises font encore plus de quarante (40) heures par semaine;
. que le nombre d'emplois disponibles ne peut augmenter qu'en diminuant la semaine normale de travail.

La CSN propose que tous ses syndicats négocient la réduction de la semaine de travail et que cette réduction fasse que pour tous nos syndicats, la semaine normale de travail soit de trente-cinq (35) heures/semaine, sans perte de salaire et de droits acquis.

Négociation

Les jeunes sont d'accord avec cette proposition.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. Réduction de la semaine normale de travail

Attendu: . que 500 097 personnes pour l'année 1982 ont travaillé plus de quarante-deux (42) heures par semaine (source: Conseil des Ministres du Gouvernement provincial);
. que le seul fait de réduire à quarante (40) heures la semaine normale de travail aurait pu créer vingt mille (20 000) nouveaux emplois (même source d'information que précédemment);
. que la loi des conditions minimales de travail prévoit des semaines de quarante-quatre (44) heures/semaine pour bon nombre d'employés(es).

La proposition est que l'on modifie la loi des normes minimales pour que la semaine normale de travail soit

au maximum de quarante (40) heures. Que le salaire soit non indexé et que l'on abolisse la discrimination des 16-18 ans pour ce qui est du salaire minimum.

Négociation

La proposition est acceptée en modifiant les quarante (40) heures par trente-cinq (35) et en demandant équité de salaire pour tous (16 ans et plus).

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE .

3. Réglementation du temps supplémentaire

Attendu: . que bon nombre d'entreprises recourent à du temps supplémentaire obligatoire ou non au lieu de créer de nouveaux emplois;
. que l'utilisation du temps supplémentaire est beaucoup plus présent depuis un certain nombre d'années;
. que le temps supplémentaire a totalisé au Québec, 8,8 millions d'heures de travail en 1982, soit l'équivalent de deux (2) semaines de travail par travailleur.

La proposition est à l'effet que la CSN négocie l'abolition complète de tout temps supplémentaire, à l'exception des endroits où c'est une nécessité; que la CSN négocie également à l'effet que le temps supplémentaire qui doit être accompli soit remis en temps et non pas en argent.

Négociation

Les jeunes sont d'accord avec cette proposition.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE .

4. Modification au régime de vacances annuelles

Attendu: . que le nombre de semaines de vacances annuelles n'a pas changé depuis au moins cinquante (50) ans.
. que chaque augmentation d'une semaine de vacances augmenterait sensiblement le nombre d'emplois disponibles;
. que bon nombre de pays ont augmenté les semaines de vacances afin de créer de nouveaux emplois.

Nous proposons que les gouvernements légifèrent à l'effet que chaque travailleur et travailleuse ait droit à un minimum de quatre (4) semaines de vacances par année.

Négociation

Les jeunes sont d'accord avec cette proposition.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE .

5. Refonte des subventions gouvernementales

Attendu: . que tous les intervenants sociaux s'entendent à dénoncer les méthodes de subventions à l'emploi des jeunes, mises de l'avant par les gouvernements actuellement;
. que ces subventions ne créent que des emplois temporaires et sans avenir;
. que ces subventions créent du «cheap labor» et ne sont pour la plupart d'aucune grande utilité pour la société.

Nous proposons qu'il y ait plus d'argent, au niveau provincial, dans les programmes SEMO et PECEC ; que soient assouplies les normes en vertu desquelles les projets présentés soient acceptés; que les appareils de contrôle des programmes existants soient réduits: ils drainent une trop grosse partie des fonds alloués; que les gouvernements mettent sur pied, en collaboration avec tous les intervenants socio-économiques,une politique de plein emploi ainsi qu'une politique sur la création d'emplois permanents à long terme.

Négociation

Aucune négociation comme telle.

Résultat

La proposition est acceptée mais les jeunes veulent surtout des emplois réels et non des projets.

PROPOSITION ACCEPTEE.

C. PROPOSITIONS DU CONSEIL DU TRAVAIL D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1. Cours professionnel de courte durée - Inadapté aux besoins du marché du travail

Attendu: . que la personne qui suit le cours professionnel de courte durée n'est pas prête à entrer sur le marché du travail, n'ayant pas de formation théorique et pratique;
. que ce cours n'est pas adapté aux besoins du marché du travail;
. qu'une étude du marché est nécessaire pour connaître les vrais besoins des entreprises.

Nous nous engageons, en tant que syndicat, à consulter et évaluer les vrais besoins des entreprises.

Nous nous engageons, en tant que syndicat, à consulter et évaluer le cours professionnel de courte durée et à demander des modifications ou sa disparition.

Nous nous engageons envers les jeunes qui suivent encore cette formation à faire des démarches afin que le ministère mette des moratoires sur certaines professions afin de limiter le nombre d'étudiants(es) qui sortent sur le marché du travail (ex: coiffeur, menuisier, opérateur de machinerie, etc.) et qui ne pourront se trouver d'emploi, compte tenu du niveau de saturation de ces professions.

Nous nous engageons avec les jeunes à faire des pressions afin que les heures acquises sur le marché du travail soient compilées dans un carnet d'apprentissage qui permettrait d'évaluer l'expérience de chacun et chacune.

Nous nous engageons à aider la formation de comités de surveillance paritaire (travailleurs réguliers, jeunes en apprentissage et employeurs) pour que l'on instaure et fasse un suivi plus sévère des programmes de formation en milieu de travail pour la formation régulière.

Négociation

Une consultation serait nécessaire avant d'abolir le secondaire court. Par exemple, des rencontres régionales où les jeunes seraient consultés puisqu'ils sont directement concernés.

Le Conseil du Travail est tout disposé à participer à une table de concertation.

Résultat

PROPOSITION APPUYEE.

2. Solutions syndicales locales

Nous nous engageons à favoriser l'embauche des jeunes en défendant auprès des employeurs les mesures suivantes:

- que la durée du temps de travail soit réduite afin de permettre à des jeunes d'avoir une place sur le marché du travail;
- que l'âge obligatoire de la retraite soit diminuée sans aucune pénalité pour le retraité ou la retraitée;
- que le temps supplémentaire soit éliminé et que d'autres emplois soient créés pour compenser;
- que les nouveaux embauchages soient comblés par des jeunes dans une proportion de trente pour cent (30%) du personnel régulier de l'entreprise.

Négociation

Le Conseil du Travail propose d'intégrer l'objet de la proposition dans la convention collective de l'entreprise.

En ce qui a trait au problème des non-syndiqués qui peuvent faire du temps supplémentaire, le gouvernement doit intervenir dans ce cas.

La retraite obligatoire devrait être baissée à soixante-cinq (65) ans au lieu de 70 ans. Et de plus, la retraite devrait être facultative, au choix du travailleur et de la travailleuse.

Résultat

PROPOSITIONS APPUYEE.

3. Salaires et conditions de travail décents - exploitation des jeunes par les employeurs et les programmes gouvernementaux

Attendu: . que le mouvement syndical est contre l'exploitation des jeunes par les employeurs et les programmes gouvernementaux.

Résultat

PROPOSITION APPUYEE

4. Parité de l'aide sociale

Que le mouvement syndical fasse des pressions sur le gouvernement pour obtenir la parité de l'aide sociale pour les jeunes.

Résultat

Les jeunes sont d'accord avec cette proposition.

PROPOSITION APPUYEE.

D. PROPOSITIONS DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS EN ÉDUCATION DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS (STENOQ).

1. Prise de la retraite

Attendu: . que des dizaines d'enseignants et d'enseignantes (ex: religieux et religieuses) séculaires après 1965 pourraient et seraient sur le point de prendre leur retraite pour faire de la place à des jeunes si le gouvernement leur accordait le droit de racheter, à un coût raisonnable, des années de contributions au régime de retraite des enseignants pour lesquelles ils étaient exclus.

Négociation

Le STENOQ explique que des lois empêchaient aux religieux et religieuses de contribuer au régime de retraite et, par conséquent, pour ceux qui quittent la vie monastique, les années passées de travail en enseignement ne sont pas comptabilisées dans le calcul fixant le moment de la retraite et le montant qu'ils recevront pour leur pension.

Les jeunes sont d'accord que la situation est inacceptable; toutefois, ils ne veulent pas que les sommes nécessaires pour réparer cette erreur soient prises dans les budgets déjà minces de la création d'emplois.

Résultat

Les jeunes acceptent la proposition à condition d'enlever: «que l'argent disponible pour la création d'emploi serve à » et remplacer par «de».

PROPOSITION ACCEPTEE.

2. Prise de la retraite

Attendu: . que beaucoup d'enseignants et d'enseignantes près de leur retraite seraient probablement heureux de s'y engager s'ils avaient des assurances que leurs revenus demeurent satisfaisants.

Nous nous engageons à réclamer du gouvernement qu'il investisse dans des plans prévoyants la retraite anticipée sans pénalisation pour les enseignantes et les enseignants à leur fin de carrière qui le désirent. Il s'agirait là de plusieurs emplois créés pour les jeunes.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

3. Prise de la retraite

Attendu: . que dans le passé, plusieurs enseignantes n'ont pu contribuer au régime de retraite des enseignants parce qu'elles avaient été remerciées et non réengagées à la suite d'une maternité.

Nous nous engageons à réclamer du gouvernement qu'il répare cette injustice en permettant d'intégrer ces années au régime de retraite des enseignantes permettant ainsi de créer des emplois pour les jeunes à bon compte.

Négociation

La situation doit être corrigée car si ces personnes avaient pu contribuer au régime de retraite pendant ces congés de maternité, elles seraient actuellement 400 à la retraite.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

4. Remplacement d'enseignants et enseignantes par des jeunes

Attendu: . que le Conseil supérieur de l'Education recommande d'utiliser du personnel enseignant pour créer du matériel et des outils pédagogiques, des enseignants ayant beaucoup d'expérience seraient probablement disposés à s'orienter dans ce sens.

Nous nous engageons à réclamer des mesures visant à ce que les enseignants et les enseignantes diminuent leur temps de présence avec les étudiants(es) (temps partiel ou partagé, etc.) pour s'adonner à la création de matériel et d'outils pédagogiques. La partie de la tâche ainsi libérée pourrait être confiée à des jeunes qui profiteraient de l'expérience des aînés.

Négociation

Les jeunes font remarquer que cela ne crée pas d'emploi mais au moins cela fait de la place aux plus jeunes; le STENOQ fait remarquer que cette proposition constitue la réponse à la proposition des jeunes concernant le partage et la coopération au travail . Ces derniers font remarquer que leur proposition a un sens plus large.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

5. Réduction du temps de travail

Attendu: . que l'efficacité grandissante des moyens de production (mécanisation, robotisation, information) est en expansion;
. et que c'est le revenu de travail qui permet cet accès aux biens et services.

Nous proposons que la semaine de travail soit réduite dans le sens d'un partage du travail avec pleine compensation.

Négociation

Le STENOQ explique qu'il désire une baisse immédiate à quarante (40) heures et un échéancier pour arriver à une semaine de trente-cinq (35) heures. Les jeunes se demandent si cette proposition créera vraiment de l'emploi.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE .

E. BILAN DE LA NÉGOCIATION

Les cinq (5) propositions des jeunes ont reçu un accueil mitigé; celles qui concernaient l'abolition du temps supplémentaire, l'abolition des cartes de compétence et le partage du travail tel que le voient les jeunes ont été laissées en suspens ou encore, ont reçu une vague acceptation sous réserve. Seule la proposition de la réduction du temps de travail fut bien acceptée car elle s'inscrit dans la lignée des revendications syndicales.

Toutes les propositions venant des syndicats (CSN -5, CTAT -3, STENOQ -5) ont été acceptées. Cependant, pour certaines, les jeunes devront attendre la plénière pour pouvoir en disposer.

5.5 SESSION IV

LES JEUNES ET LE MILIEU PATRONAL

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

B. PROPOSITIONS DES GRANDES ENTREPRISES

C. PROPOSITIONS DES PME MANUFACTURIÈRES

D. PROPOSITIONS DES PME COMMERCES ET SERVICES

E. BILAN DE LA NÉGOCIATION

5.5 SESSION IV

LES JEUNES ET LE MILIEU PATRONAL

Le 30 janvier p.m.

Les participants

Les jeunes :
Normand Lessard
Patrick Contant
André Sinclair
Carole Fournier
Michel Tully

Le milieu patronal :

PME commerces et services
M. Robert Baril
M. Francois Leduc
M. Maurice Brouillette

PME manufacturières
M. Cliff Campbell
M. Yvon Desjardins
M. Yvon Girard

Grandes entreprises
M. Raymond Houle
M. Normand Ouimet
M. Guy Hébert

A. PROPOSITIONS DES JEUNES

1. Amélioration des stages en milieux de travail

Attendu: . que les stages en milieux de travail ne sont pas une création d'emploi;
. que nous voulons le salaire minimum;
. que présentement le gouvernement donne quatre cent six dollars (406 $) par mois pour un stagiaire dans une entreprise;
. que les programmes actuels ne nous permettent aucune garantie auprès des institutions financières, donc aucune crédibilité.

Afin d'aider les PME, nous proposons que les employeurs de jeunes en stages en milieu de travail fournissent ce qui manque pour atteindre le salaire minimum, et que des bénéfices marginaux soient payés à l'employé.

Nous proposons qu'ils s'engagent à garder le stagiaire pour une durée minimale d'une année.

Négociation

Les PME manufacturières informent les jeunes qu'elles sont contraintes par le gouvernement et qu'elles ne peuvent rien faire.

Les jeunes leur demandent si elles sont prêtes à les appuyer dans leurs démarches auprès du gouvernement et les PME manufacturières les assurent de leur appui.

Résultat

Cette proposition sera rapportée en plénière pour discussion avec le Centre de Formation Professionnelle, le milieu patronal et les jeunes.

2. Projets 12 mois en entreprises

Attendu: . qu'il est facile aux employeurs de profiter de projets;
. que l'employé, à la fin du projet, risque toujours de se retrouver en chômage;
. que ce n'est pas une expérience valorisante (statut et sécurité d'emploi);
. que c'est insécurisant.

Nous proposons que l'employeur,qui aurait un projet gouvernemental subventionné, devrait assurer la même durée de travail que le projet comme tel, afin de donner une meilleure formation dans son entreprise aux bénéficiaires du projet et assurer une longévité à l'employé à un salaire fixe (salaire selon l'entreprise).

Négociation

Les PME manufacturières pensent que le gouvernement pourrait donner plus de vingt-cinq pour cent (25%) et qu'un stage de six (6) mois, dans certaines entreprises, n'est pas assez long. Ils appuient les jeunes dans leurs revendications afin que cette formule change.

Le fond de la proposition est appuyée mais il faudrait rediscuter les modalités. La démarche sera discutée en plénière.

3. Réinvestissement des profits des compagnies dans la région

Attendu: . que l'Abitibi-Témiscamingue est affligée d'un très haut taux de chômage;
. que certaines compagnies font d'énormes profits en exploitant les richesses de la région ainsi que la force de travail des gens de chez-nous.

Nous proposons que les compagnies présentes en région réinvestissent l'ensemble des profits qu'elles réalisent dans l'économie régionale, avec l'aide du gouvernement et des municipalités, en taxe, impôts, électricité.

Négociation

Cette proposition est refusée par le patronat car, pour partir une compagnie, les argents viennent souvent d'ailleurs et on ne peut demander à ce que les profits soient tous réinvestis localement. Le patronat mentionne qu'une grande partie des bénéfices sont investis localement.

Résultat

Cette proposition est reportée en plénière.

4. Critères d'embauche

Attendu: . qu'il y a de la difficulté à l'accès au travail dû à la demande d'expérience exigée par l'employeur;
. que certains sont déjà formés et compétents et qu'ils se retrouvent souvent devant des portes fermées.

Nous proposons qu'il y ait autant que possible trente pour cent (30%) de jeunes de moins de trente (30) ans engagés dans toutes les entreprises.

Nous proposons la mise sur pied d'un centre de travail jeunesse qui soit en contact avec les entreprises.

Négociation

Les jeunes trouvent que le bureau d'emploi est mal structuré et qu'il ne correspond pas à leurs attentes et que, par conséquent, ils devraient avoir leur propre bureau d'emploi.

Les entreprises manufacturières sont tout à fait d'accord avec cette formule et sont prêtes à appuyer la démarche des jeunes.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE .

5. Réduction de la semaine de travail à 35 heures

Attendu: . que les changements technologiques entraînent la perte d'emploi;
. que la semaine de travail est de quarante (40) heures et plus.

Nous proposons la réduction de la semaine de travail de quarante (40) à trente-cinq (35) heures, sans perte de salaire.

Négociation

Les grandes entreprises mentionnent que la création d'emplois ne se fait pas par la réduction de la semaine de travail.

Les entreprises ne sont pas dans une situation actuellement pour faire de la création d'emplois.

Résultat

Les grandes entreprises n'appuient pas cette proposition.

B. PROPOSITIONS DES GRANDES ENTREPRISES

1. Embauche des jeunes

Attendu: . qu'il y a vieillissement des employés;
. qu'il y a difficulté pour les jeunes d'accéder au marché du travail.

Nous proposons notre engagement à favoriser l'embauche des jeunes par la mise en place de mécanismes favorisant la pré-retraite, en autant que le cadre législatif le permette et l'encourage.

Résultat

Les grandes entreprises feront des recommandations au gouvernement pour abaisser à soixante (60) ans la retraite volontaire sans aucune pénalité.

2. Discrimination positive envers les jeunes

Attendu: . qu'il y a vieillissement des employés;
. qu'il y a difficulté pour les jeunes d'accéder au marché du travail.

En accord avec le syndicat et afin d'exercer de la discrimination positive pour les jeunes, nous nous engageons à exercer une discrimination positive à l'embauche

des jeunes. Lors de rappel, suite à des mises à pied, qu'un (1) poste sur cinq (5) soit réservé à l'emploi d'un jeune et ce, libre de restrictions des listes de rappel.

Résultat

Proposition rejetée par les jeunes car elle nuirait aux plus âgés qui ont des responsabilités plus grandes qu'eux. Les jeunes demandent au patronat s'il favoriserait la semaine à trente-cinq (35) heures. Le patronat dit qu'il est contre car cela augmenterait leur coût en personnel de 17,5 à 21,5 et ajoute qu'en Allemagne où on avait appliqué ce principe, qui devait créer 500 000 emplois, ce fut, dans les faits, 25 000 emplois , car les employeurs se sont industrialisés et robotisés.

3. Stages de formation pratique à l'emploi

Attendu: . que la formation théorique ne concorde pas avec la pratique;
. qu'un stage en fin de programme (souvent trop court) ne satisfait pas au besoin d'expérience pratique.

Nous nous engageons à collaborer à l'élaboration et à la réalisation de stages qui s'échelonneraient sur la durée complète du programme de formation professionnelle de l'étudiant.A titre d'exemple: trois (3) jours de théorie et deux (2) jours de pratique.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE mais
à rediscuter en plénière.

4. Formule de stages en entreprises

Attendu: . que les étudiants arrivent complètement démunis d'expérience dans le domaine où ils ont étudié;
. que les étudiants ont besoin d'un minimum de revenus pour poursuivre décemment leurs études;
. que l'entreprise peut profiter autant que l'étudiant de ces échanges;

. que les entreprises ont beaucoup de réticences à embaucher un étudiant sans expérience;
. que souvent l'entreprise doit débourser des montants pour entraîner un étudiant.

Nous proposons que la formule des stages en entreprise soit intensifiée. Que les stages soient de longue durée, i.e. qu'ils débutent au début du cours de l'étudiant jusqu'à la fin de son cours. Que la rémunération des stagiaires soit partagée entre l'entreprise et le gouvernement en vue d'assurer un revenu minimum à l'étudiant.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

5. Choix des stagiaires

Considérant la nécessité pour les candidats éventuels de connaître la liste complète des stages disponibles dans les entreprises.

Considérant l'importance d'un bon contact entre les chefs d'entreprises et les candidats-stagiaires.

Considérant l'importance pour l'avenir professionnel des jeunes d'apprendre à se présenter et faire valoir leur potentiel, face à l'employeur éventuel.

Considérant la motivation qui découle pour le jeune d'être choisi et pour l'employeur de soutenir un stagiaire qu'il a sélectionné.

Nous proposons que le gouvernement permette aux employeurs d'exercer un choix dans l'embauche des stagiaires dans le cadre des différents programmes.

Résultat

Relativement aux préoccupations des jeunes concernant la rémunération des stagiaires, les grandes entreprises les rassurent qu'ils seront rémunérés au salaire minimum de l'entreprise.

PROPOSITION ACCEPTEE.

6. Liste de produits et services

Attendu: . que beaucoup d'achats de biens et de services se font à l'extérieur par méconnaissance et que les entreprises doivent se rentabiliser pour vivre.

Nous nous engageons à faire la liste des produits et services qui pourraient être produits ici et que nous allons chercher ailleurs; et rencontrer des fournisseurs actuels ou éventuels, tous ensemble, afin qu'avec un volume suffisant, nous prenions des ententes intéressantes pour les deux parties.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE.

C. PROPOSITIONS DES PME MANUFACTURIÈRES

1. Alliance jeunes et entrepreneurs

Vu le peu de possibilité d'engagement de jeunes dans le secteur de la construction.

Vu que le règlement restreint l'accessibilité des jeunes dans ce domaine.

Vu le vieillissement de la main-d'oeuvre dans ce domaine.

Nous proposons que les intervenants en construction et les jeunes s'allient pour exercer les pressions nécessaires auprès du gouvernement pour modifier certaines barrières d'accès au secteur de la construction dont:

- ratio apprenti-compagnon;
- règlement de placement.

Résultat

Les PME manufacturières sont d'accord pour former un comité dans le but de faire front commum afin de faire modifier le ratio apprenti-compagnon.

APPUYEE PAR LES DEUX PARTIES.

2. L'entreprise, c'est quoi?

Afin de donner aux jeunes une image réelle des entrepreneurs et entreprises, nous proposons la formation d'un comité d'approche des entreprises afin de négocier leur accessibilité aux visites d'étudiants pour leur permettre
- de stimuler leur intérêt pour l'entreprise locale;
- de connaître la mécanique de l'entreprise;
- de comprendre les contraintes vécues par les chefs d'entreprises.

Négociation

Pour les entrepreneurs, un comité organiserait les visites afin que les étudiants voient la mécanique des entreprises, et soient mieux éclairés.

L'animateur intervient dans le sens que ceux qui sont intéressés au suivi d'une telle proposition s'identifient.

Résultat

PROPOSITION APPUYEE.

3. Vidéo-clip sur les milieux de travail

Afin de donner une meilleure idée des différents milieux de travail et des différentes professions qui sont offertes aux jeunes de notre région, il est proposé de doter les services d'orientation du milieu scolaire de données audio-visuelles sur la description et le fonctionnement des différentes entreprises locales,pour permettre aux étudiants de faire un choix éclairé d'un lieu de stage et d'emploi éventuel.

Résultat

Les jeunes trouvent intéressante cette idée de vidéo-clip et demandent qui s'occupera de la réalisation. Les entreprises manufacturières pensent que ce pourrait être des étudiants en audio-visuel et qu'ils pourraient bénéficier d'une rémunération pour ce faire.

PROPOSITION APPUYEE.

4. Stages en milieux de travail

Attendu: . que les étudiants arrivent complètement dépourvus d'expérience du domaine de leurs études;
. que les étudiants ont besoin d'un minimum de revenus pour poursuivre décemment leurs études;
. que l'entreprise peut profiter autant que l'étudiant de ces échanges;
. que les entreprises ont beaucoup de réticences à embaucher un étudiant sans expérience;
. que souvent l'entreprise doit débourser des montants pour entraîner un étudiant.

Nous proposons que la formule de stages en entreprises soit intensifiée. Que les stages soient de longue durée, soit du début à la fin du cours de l'étudiant. Que la rémunération des stagiaires soit partagée entre l'entreprise et le gouvernement en vue d'assurer un revenu minimum à l'étudiant.

Négociation

Les jeunes interviennent à l'effet qu'ils ne sont jamais au courant des stages et qu'ils ne sont pas consultés non plus. Que les entreprises mettent sur pied des stages qui ne correspondent pas à leurs besoins.

Résultat

PROPOSITIONS APPUYEE.

5. Stages de formation pratique à l'emploi

Attendu: . que la formation théorique ne concorde pas avec la pratique;
. qu'un stage en fin de programme (souvent trop court) ne satisfait pas au besoin d'expérience pratique.

Nous nous engageons à collaborer à l'élaboration et à la réalisation de stages qui s'échelonneraient sur la durée complète du programme de formation professionnelle de l'étudiant. Ex: trois (3) jours de théorie - deux (2) jours de pratique.

Négociation

Pour l'entreprise manufacturière, le temps de pratique pourrait varier. Cela serait à discuter entre la PME et le stagiaire. Ils ajoutent que le stagiaire devrait toujours continuer son stage dans la même entreprise.

Les jeunes s'informent du genre de rémunération dont les étudiants pourraient bénéficier , mais on n'a pas de réponse à leur fournir.

Les préoccupations des jeunes sont à l'effet qu'ils aimeraient qu'ensemble , avec les PME manufacturières, ils se penchent sur les problèmes de ceux qui ne sont pas étudiants, car jusqu'à maintenant c'est plutôt l'inverse qui s'est produit.

Les jeunes s'informent également s'il y a possibilité de rappel après le stage et on leur répond que, bien sûr, ceux qui ont de l'expérience et qui ont fait un stage satisfaisant dans l'entreprise seront privilégiés.

Résultat

PROPOSITION ACCEPTEE .

D. PROPOSITIONS DES PME SERVICES ET COMMERCES

1. Comité de soutien

Vu les différentes opportunités de travail données à différentes entreprises de l'extérieur de notre région, et pour inciter les jeunes à s'ouvrir les yeux face à ces possibilités de travail et leur faciliter le passage de l'information sur ces demandes.

Nous proposons la formation d'un comité de soutien à l'entrepreneurship dans ces différentes applications:

- prise de sous-contrats;
- mise sur pied d'entreprises.

Ce comité recevrait également les idées, contrats ou projets à développer.

Résultat

Les PME services et commerces voient ce comité formé de représentants d'employeurs et les jeunes pourraient travailler en collaboration avec le Centre d'emploi jeunesse.

2. Stimulation à l'activité

Face à une des réalités que vivent les jeunes en période de chômage (inactivité), et afin de favoriser et stimuler les jeunes pendant les périodes de recherche d'emploi puisque, souvent lors d'une entrevue de sélection, l'employeur aura tendance à donner de l'emploi à celui qui semble le plus actif et plein de bonne volonté pour le demeurer.

Nous proposons qu'une mécanique soit mise en place pour donner aux jeunes des stratégies d'accès au marché du travail et une motivation à demeurer actif dans les périodes de chômage.

Résultat

Les jeunes ne voient pas en quoi cela est utile d'être bien habillé, cheveux courts, pas de jeans.... Ils ne croient pas que les recettes vont augmenter l'emploi.

Ils acceptent quand même la proposition.

E. BILAN DE LA NÉGOCIATION

Les quatre (4) propositions des jeunes au milieu patronal n'ont pas reçu un accueil très favorable. Elles ont toutes été reportées à la plénière mais en général on sentait le désaccord des patrons.

Bien sûr, ce fut le contraire en ce qui concerne les propositions patronales. Chacune constituant une ouverture intéressante pour les jeunes qui veulent accéder au marché du travail. Toutes ces propositions (grandes entreprises -6, PME manufacturières -5, PME commerces et services -2) furent acceptées; les modalités de réalisation doivent être discutées en plénière.

5.6 FORMATION D'UN COMITÉ DE SUIVI

Après les sessions de négociation, les participants au symposium se sont retrouvés à la même table et ont décidé de former un comité de suivi au symposium.

Les personnes intéressées à former le comité de suivi sont:

- Normand Ouimet, Mine Noranda
- Marc Pomerleau, Commission de Formation Professionnelle
- Claure Leroux, Commission scolaire de Rouyn-Noranda
- Olivette Tardif, PME services et commerces
- Yvon Lafond, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
- Louis Lapointe, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Vianney Turcotte, Logicon
- Raymond Houle, Laiterie Dallaire
- Pierre Labrie, Ressources Aiguebelle
- Yvon Desjardins, Artisabec
- Normand Lessard, chômeur
- Clifford Cambell, Tourangeau Electric
- Neil McNeil, Union des Coopératives
- Yves-Patrick Beaulieu, chômeur
- Monique Tremblay, chômeuse
- Roxanne Ramsay, chômeuse
- Mario Houle, chômeur
- Jacques Ouellet, jeune

5.7 EN BREF

La ville de Noranda et le Conseil de comté étaient absents. La ville de Rouyn est prête à aider à l'implantation de nouvelles entreprises et qu'elle créera sa propre corporation de développement industriel.

Les entreprises sont prêtes à favoriser les retraites anticipées et à aider au développement d'entreprises locales. De plus, elles feront des efforts pour favoriser les jeunes lors de l'embauche et demanderont moins d'expérience.

Les institutions d'enseignement essaieront d'améliorer leur système pour qu'il soit plus intéressant et plus près de la réalité. Elles favoriseront aussi l'embauche des jeunes dans le système scolaire.

Les syndicats favorisent la pré-retraite et la diminution des heures de travail par travailleur(se) ce qui aidera à l'embauche des jeunes.

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

LISTE DES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

LES JEUNES

Sylvie Beaucage
Jocelyn Caron
Patrick Contant
Johanne Desjardins
Manon Dubé
Jean-Claude Dubois
Jocelyn Fortier
Carole Fournier
François Fournier
Marcel Fournier
Mario Houle
Marlène Jacques
Claude Labelle
Denys Labelle
Bernard Lambert
Albert Frenette
André Gagnon
Jacques Lavoie
Céline Grenier
Johanne Hébert
Claude Marquis
Elizabeth Lessard
Lyne Rollin
Yves-Patrick Beaulieu
Mario Truchon
Louise Lefebvre
Normand Lessard
Carole Matteau
Jacques Ouellet
Luc Poulin
Sonia Poulin
Roxane Ramsay
René Ricard
André Synclair
Monique Tremblay
Michel Tully
François Turcotte
Chantal Turgeon
Denis Vaillancourt
Serge Vesque

MILIEU MUNICIPAL (ville de Rouyn)

André Guay
Jean-Marie Gastonguay
Bibiane Labrecque-Robitaille
Claude Lemire
Marie St-Germain
Guylain Cotnoir
Gilles Cloutier
Denis Charron
Daniel Samson

MILIEU SCOLAIRE

Denis Allard
Lorrain Barrette
Enrique Colombino
Nancy Connelly
Carole Desjardins
Suzanne Dupuis
Pierre Falardeau
Nelson Laflamme
Jean-François Lafleur
Yvon Lafond
Jacques Lafrenière
Louis Lapointe
Denise Laprise
Yves Leblanc
Claude Leroux
Normand Murphy
Geoffroy Neveu
Louise Poirier
Marc Pomerleau
Pierre Tanguay
Jean Turgeon

MILIEU SYNDICAL

Engelbert Boisvert
Claire Breton
J.-Marc Bossé
Michel Cliche
Daniel Desbiens
Roger Fortier
Carole Garceau
Maurice Hébert
René Laplante
Gérald Lemoyne
André Lépine
André Lévesque
Bill Mac Kay
Michel Paquin
Yves Perrier
Jacques Spooner

MILIEU PATRONAL

Robert Baril
Réal Beaudoin
Gaston Bernier
Yvan Bradley
Maurice Brouillette
Cliff Campbell
Yvon Desjardins
Yvon Girard
Daniel Hébert
Guy Hébert
Raymond Houle
Pierre Labrie
François Leduc
Jérome McGuire
Normand Ouimet
Olivette Tardif
Michel Thibeault
Rodrigue Tremblay
Vianney Turcotte

ANNEXE II

REVUE DE PRESSE

Lors d'un symposium en janvier 1985

Les jeunes pourront négocier leur insertion au marché du travail

Rouyn, 18- Les jeunes sont les mieux placés pour décrire les situations qu'ils vivent, en particulier le chômage. Ils ont aussi sans aucun doute des idées pour résoudre ces problèmes. Mais encore faut-il leur donner les moyens de les exprimer et éventuellement de les mettre en pratique. La formule des symposiums sur les jeunes et l'emploi, dont un se tiendra à Rouyn-Noranda en janvier 85, permettra peut-être aux 15-24 ans de proposer des correctifs majeurs et applicables immédiatement au niveau de la communauté locale.

Julianne Pilon

"L'initiative du Secrétariat à la jeunesse," selon Mme Ginette Delisle, responsable régionale, "vise à sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non emploi et propose aux jeunes de négocier avec les partenaires socio-économiques locaux les modalités de leur insertion au marché du travail".

Comment cela se fera-t-il? Le symposium lui-même réunira à une même table, 45 jeunes et des représentants des milieux municipal, patronal, syndical et scolaire autour du thème: changeons le mode d'emploi. Les jeunes y apporteront leurs suggestions concrètes et négocieront l'application de diverses mesures pour changer la situation actuelle.

Mais on improvise pas une telle opération. Une phase préparatoire, déjà amorcée, permettra aussi bien aux jeunes qu'à la communauté de s'y préparer.

Du côté des jeunes

Aidée de deux animateurs, André Duret et Serge Charlebois, la responsable des relations avec les jeunes, Mme Ghislaine Charron-Lévesque, voit à recruter 40 à 45 jeunes âgés de 15 à 24 ans, sans emploi ou en situation de sous-emploi. Un noyau de 5 jeunes est déjà formé. Il s'agit de Normand Caouette, Sylvain Fortier, Denis Vaillancourt, Bernard Lambert et France Babineau. Ces personnes, qui ont entre 17 et 21 ans, par leur contact dans le milieu trouveront des jeunes comme eux pour s'impliquer. Comme le dit Normand Caouette, "il faut faire quelque chose, il faut que les jeunes s'embarquent et comme je connais pas mal de jeunes dans la même situation que moi, je peux commencer [illegible] au projet".

Pendant 10 semaines, les 45 jeunes travailleront à connaître leur milieu, ses ressources, ses possibilités en terme d'emplois disponibles et aussi en terme d'emplois à créer. Au cours de rencontres en groupes, de visites industrielles et autres d'échanges, les jeunes seront amenés à trouver des moyens concrets de s'insérer dans le marché du travail. Déjà aux dires de Mme Delisle des progrès sont réalisables. Il suffit que quelqu'un propose des améliorations ou des modifications, souvent mineures, pour qu'un [illegible] des jeunes trouvent leur place.

Du côté du milieu

La responsable des relations avec les partenaires s'assurera de l'implication des représentants des milieux concernés. Ceux-ci seront invités à entrer en contact avec les jeunes, à rédiger les propositions et à les négocier lors du symposium.

Déjà un comité de consultation est formé. Les membres font déjà de la sensibilisation dans le milieu.

Recrutement des jeunes

[illegible] 5 [illegible] animateur [illegible] Général à la Maison [illegible] Les jeunes intéressés à participer [illegible] au numéro [illegible]

Mme Ghislaine Lévesque, responsable des relations avec les jeunes et Mme Ginette Delisle, responsable régionale du Secrétariat à la jeunesse explique la phase préparatoire au symposium.

(Photo La Frontière - Lafrance)

En vue du symposium sur les jeunes et l'emploi
Les partenaires socio-économiques et les jeunes se rencontrent

Rouyn, 30- C'est ce soir, mardi 4 décembre, que les 45 jeunes impliqués dans la démarche devant conduire à un symposium sur les jeunes et l'emploi rencontrent les partenaires socio-économiques. Cette rencontre a lieu à l'Université du Québec en Abitibi— Temiscamingue à compter de 19h30.

Julianne Pilon

Rappelons que le Secrétariat d'état à la jeunesse a lancé une vaste opération qui donnera l'occasion à des jeunes entre 16 et 29 ans de "négocier les modalités de leur insertion au marché du travail. L'ensemble de la démarche regroupe d'abord, dans une dizaine de villes où l'expérience est tentée, 45 jeunes.

Ceux-ci s'engagent à vivre une période de formation qui leur permettra de partager leur vécu, leurs aspirations d'insertion au marché du travail et d'acquérir les connaissances, les méthodes et les techniques nécessaires pour entrer en pourparlers avec les partenaires socio-économiques.

Depuis un mois déjà, les jeunes de Rouyn-Noranda travaillent ainsi à s'outiller au monde du travail et de l'emploi.

Parallèlement à cette préparation de la part des jeunes, des représentants d'entreprises de commerces, de commissions scolaires, de municipalités, de syndicats ont accepté de réfléchir et de concevoir diverses mesures applicables pour favoriser l'insertion des jeunes au monde du travail. Ces moyens peuvent être à court et à long terme.

C'est donc aujourd'hui que jeunes et décideurs enclenchent la deuxième étape qui conduira à la rédaction de propositions fermes. Il s'agit véritablement d'un exercice de négociation alors que chacun identifiera les lieux où il est possible d'agir concrètement afin d'améliorer l'accès au monde du travail pour les jeunes.

La troisième étape sera celle du symposium proprement dit. A cette occasion on discutera de propositions fermes dont l'objectif à court terme visera à mettre en place des moyens concrets capables de favoriser l'insertion des jeunes au marché de l'emploi. Cette étape finale se déroulera les 19 et 20 janvier 85.

Journal "La Frontière"
04/12/84

Page couverture

La Frontière 15/01/85

A long terme

Les jeunes demandent le plein emploi

Rouyn, 10- Les quelque 35 jeunes impliqués dans la démarche du symposium sur les jeunes et l'emploi ont des propositions concrètes à faire aux autres intervenants. Celles-ci s'adressent au gouvernement ainsi qu'au monde municipal, syndical, patronal et scolaire.

Chacune des propositions est précédée de considérants expliquant la situation ou le problème et est suivie de modalités de réalisations. Les jeunes ont aussi établi un ordre de priorités.

Julianne Pilon

Au gouvernement

Dix propositions s'adressent au gouvernement et requièrent des actions de sa part. Prioritairement les jeunes demandent une table de concertation regroupant les représentants patronaux, syndicaux, de l'OCQ et du gouvernement pour établir de nouveaux critères d'émission des cartes de compétence. La deuxième proposition touche la création de coopérative de travail. Un rabais de la taxe de vente sur les produits venant de l'extérieur de la région est aussi proposé visant à réduire les frais de nos entreprises et de nos travailleurs. Les jeunes insistent aussi sur le retrait des programmes tels que jeunes volontaires, travaux communautaires, stage en milieu travail et la réaffectation des sommes à de la véritable création d'emplois.

Viennent ensuite des propositions sur a) le gel d'impôts aux entreprises, b) la coupe de bois artisanal, c) une branche jeunesse au centre d'emploi, d) la publication des 72 contraintes à l'emploi des jeunes, e) la prolongation de la démarche du symposium, f) le plein emploi à atteindre.

Pour établir leurs propositions les jeunes se sont largement documentés et cependant de grandes difficultés pour obtenir des informations et des données surtout régionales.

Toutes leurs propositions visent la fin du "cheap labor", des projets temporaires mal payés et pas protégés en vue d'un plein emploi à long terme.

C'est avec beaucoup de sérieux que ces jeunes ainsi que quelque 20 autres ont travaillé à la rédaction de propositions sous le thème "Changeons le mode d'emploi".

LE SYMPOSIUM:
Une étape cruciale

Julianne Pilon

Rouyn, 10- La remise des propositions aux intervenants socio-économiques n'est qu'une étape dans la démarche du symposium. Elle met un terme à une période intense de réflexion, d'information et de discussion. Ce cahier sera remis aux autres participants tandis que les jeunes recevront les propositions émanant du municipal, du scolaire, du patronat, du syndicat.

A la fois pour vérifier la justesse de leur perception et obtenir leur appui, les participants jeunesse au symposium ont pris l'initiative de convoquer une rencontre avec d'autres jeunes. Ils espèrent ainsi élargir leur représentativité en représentant l'opinion du plus grand nombre de jeunes possible.

Dans les deux semaines qui restent, les jeunes étudieront les autres propositions. Il se donneront une certaine stratégie de négociation afin de défendre leurs propres prositions. Et ce sera l'étape cruciale du symposium.

Comment cela se passera-t-il? Qu'en découlera-t-il?

Les jeunes ne peuvent répondre à ces questions. Cependant ils sont confiants dans les propositions qu'ils présentent et espèrent qu'elles seront acceptées. D'un autre côté, ils sont bien conscients qu'ils peuvent rencontrer des résistances, que les administrations locales ont des limites décisionnelles et des contraintes. Ils sont déterminés à ce que quelque chose se passe et n'accepteront vraisemblablement pas qu'on leur lasse de belles promesses. Il faut des changements significatifs; ça peut prendre du temps, mais selon eux le symposium doit être le point de départ de ces changements.

Les jeunes veulent faire preuve de réalisme dans leurs propositions

Sur cette photo André St-Clair et Marlène Jacques remettent à la journaliste Julianne Pilon des copies des propositions pour changer le mode d'emploi.

(Photo La Frontière/LAFRANCE)

Rouyn, 10- Le gouvernement n'est pas le seul intervenant qui peut changer les conditions du marché du travail. C'est pour cette raison que les jeunes adressent plusieurs de leurs propositions à d'autres partenaires socio-économiques. Les municipalités, le système scolaire, le patronat et le syndicat sont appelés à faire leurs parts.

Julianne Pilon

Le municipal

Les jeunes demandent aux municipalités d'aider à l'implantation de nouvelles entreprises lesquelles s'engageraient à embaucher un pourcentage minimum de jeunes. Le tourisme fait aussi l'objet d'une proposition. Les localités environnantes pourraient créer des projets de reboisement, de contrôle de coupes et de nettoyage des bois environnants. Pour des raisons purement économiques les jeunes préconisent la fusion des villes soeurs.

Le scolaire

Les participants au symposium proposent que les enseignants aient périodiquement un recyclage dans leur matière et soit libéré à temps partiel de leur milieu de travail habituel. Pour une meilleure préparation des jeunes à l'emploi, ceux-ci proposent d'inclure un cours par semaine sur les jeunes et l'emploi au niveau de secondaire IV. Le choix d'option devrait se faire au secondaire V. Au niveau des métiers, les jeunes préconisent un an de théorie en secondaire IV et un an de stage rémunéré avec attestation d'expérience en secondaire V.

Le patronat

Les jeunes proposent des modifications au stage en milieu de travail pour atteindre le salaire minimum et la garantie d'une durée minimale d'un an pour un stage. Les jeunes demandent la possibilité d'une pré-retraite à 55 ans et de la retraite à 60 ans le tout sur une base volontaire. D'autres propositions touchent les projets subventionnés, les critères d'embauche, les projets de 20 semaines.

Les syndicats

La première proposition touche le temps supplémentaire qui sans être aboli complètement pourrait créer de nouveaux emplois si les modalités en étaient modifiées et planifiées. Les autres propositions touchent la syndicalisation des projets, le partage et la coopération au travail.

Les jeunes se rendent bien compte que certaines de leurs propositions devront franchir plusieurs paliers de décision et parfois dépassent la région. Ils espèrent cependant que les intervenants locaux les accepteront et ainsi deviendront en quelque sorte des initiateurs de changements.

ROUYN, LE MARDI 15 JANVIER 1985

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à

La salle aux usages multiples du Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

29 janvier 1985 — 8h30 à 17h30
30 janvier 1985 — 9h00 à 21h30

Place aux jeunes!

Québec

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Cahier spécial : Pages centrales du journal La Frontière 29-01-85

Québec

POUR L'HOMME...

LA MERCERIE

Chez l'Homme

97 cipale, Rouyn

762-4015

ENCOURAGEONS LES JEUNES

ENTRE S'IL TE PLAÎT...

SORS SATISFAIT

L'état de la situation

Ce sont les 15-24 qui pour la crise

Depuis une quarantaine d'années, la société québécoise a connu bien des changements: bouleversement des valeurs et des modes de vie, éclatement des institutions et remises en question, modification des liens entre la personne et le travail, etc.

Plus récemment, une crise économique a sévi, tant au Québec que dans le reste du monde occidental. Les spécialistes de tous les domaines s'entendent pour affirmer que les taux d'intérêts élevé, les dépenses gouvernementales, la courbe croissante du chômage et de l'aide sociale, auront des conséquences graves sur l'avenir même de la société. Bien qu'il soit difficile d'en prévoir l'ampleur, il ne fait aucun doute que la collectivité doive dès maintenant se conscientiser face à cet état de choses et voir à trouver les solutions qui s'imposent.

Relativement au problème du chômage, les statistiques révèlent que ce sont les jeunes âgés de 15 à 24 ans, plus que tout autre groupe, qui font les frais de ce grave fléau. De 1975 à 1982, la perte d'emploi et le taux de chômage ont été plus prononcés chez ces jeunes que pour les autres groupes d'âge. Et pourtant, tout le monde sait qu'aucune société n'est suffisamment riche pour sous utiliser sa jeunesse, cette formidable et irremplaçable ressource humaine. Malheureusement, il s'agit là d'une réalité que l'on retrouve au Québec.

Sans verser dans l'alarmisme, il est impérieux que les divers groupes économiques et sociaux se rendent compte que la jeunesse constitue d'emblée le groupe le plus susceptible d'amorcer les actions nécessaires à l'émergence de nouvelles valeurs sociales. C'est précisément sur cette jeunesse, à la fois réaliste mais remplie d'idéaux, capable d'enthousiasme et d'engagement dans des projets qui l'invitent à se dépasser, que la société doit compter. Il faut dès maintenant laisser les jeunes y prendre la place qui leur revient, dans tous les secteurs d'activités et, particulièrement, dans celui de l'emploi.

En effet, l'accessibilité des jeunes au marché du travail est intimement liée à leur insertion professionnelle et sociale. De nombreux efforts ont d'ailleurs été faits en ce sens. Ainsi, les pouvoirs publics ont, pour leur part, instauré une panoplie de programmes d'aide à l'emploi. Toutefois, le manque de cohésion dans l'action entreprise par les divers paliers de gouvernement fait ressortir de toute évidence la nécessité d'une concertation entre ces intervenants mais, plus encore, celle d'une décentralisation vers les communautés locales et régionales.

C'est effectivement près des jeunes et des partenaires socio-économiques locaux que les problèmes de chômage pourront être résolus rapidement et de façon adéquate. Chaque localité ne connaît-elle pas mieux que tout autre niveau d'intervention ses limites, ses possibilités et ses ressources? Cependant, cette recherche conjointe de solutions n'arrivera à rien si elle ne s'appuie pas sur un processus de concertation et de négociation entre les partenaires en présence ainsi que sur un partage des responsabilités face aux actions à entreprendre localement.

Pour cela, il est essentiel que chacun des partenaires y participe avec enthousiasme et détermination. Le défi des partenaires socio-économiques consiste donc à s'impliquer activement dans la recherche de solutions aux problèmes de leur milieu, dont celui du chômage chez les jeunes. Pour ces derniers, le défi consiste à prendre en charge leur propre problématique et à agir directement dans l'élaboration de mesures précises favorisant leur entrée sur le marché du travail. Dès lors, la responsabilité du non-emploi n'apparaît plus comme étant le domaine exclusif du groupe le plus durement touché, mais bien celle de la société toute entière car celle-ci y sera impliquée.

Dans cette optique, le thème "Changeons le mode d'emploi" prend tout son sens. En fait, il [illegible] la signification que chacun des partenaires, jeunes, adultes, tant individuellement que collectivement, voudra bien lui donner au terme d'une démarche qui vise à amorcer un nouveau projet de société.

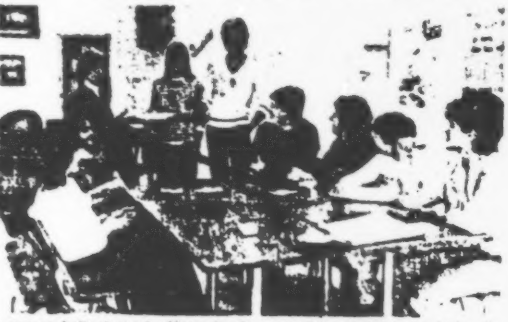
Les jeunes souhaitent que la démarche du symposium produira des fruits. Ils s'attendent à ce qu'une large portion de la population y assiste.

Par cette action, les jeunes croient que des emplois à plus long terme seront disponibles, en remplacement des petits projets échelonnés sur quelques semaines.

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à la jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à:

Lieu: Collège de l'Abitibi-Témiscamingue à la salle aux usages multiples (SUM)

Dates: 29 et 30 janvier

Heures: 29 janvier [illegible]
inscription à compter de 8h30
30 janvier 9h30 à 17h30
inscription à compter de 8h30

C'est entièrement gratuit

Place aux jeunes!

Québec

un filon à exploiter
CSRN

... pour une meilleure employabilité!

l'Education des adultes

Commission Scolaire Rouyn-Noranda

762-8161

La démarche générale et le déroulement du symposium

Le mot d'ordre: trouver des solutions à court terme

Trois grandes étapes auront marqué la démarche conduisant au symposium des 29 et 30 janvier prochains. La première: former un Comité consultatif et un Comité organisateur, la seconde, regrouper une quarantaine de jeunes qui auront accepté la démarche conduisant au symposium, la troisième: formuler des propositions concretes qui seront négociées lors du symposium lui même.

Le Comité consultatif

A l'origine de la démarche, il a fallu former un Comité consultatif local. Son principal mandat consiste à conseiller les membres du Comité organisateur et à favoriser l'implication des partenaires dans toutes les étapes de la démarche.

A Rouyn-Noranda, le Comité consultatif est composé des personnes suivantes: Mme Gisele Maheux, du ministère de l'Education; M. Guy Hébert, de Ressources Aiguebelle Inc; M. Rodrigue Tremblay, commissaire industriel; M. Michel Cliche, du Syndicat canadien de la Fonction publique; M. Daniel Samson, de la Ville de Rouyn; M. Laurent Frappé, du Centre local de services communautaires.

Dès octobre dernier, ces personnes ont accepté le mandat qui leur était confié par le Secrétariat à la jeunesse.

Le Comité organisateur

Un Comité organisateur de cinq personnes a été mis sur pied à la même époque, dont le mandat consiste à déterminer les plans cadres d'opérationnalisation et d'en contrôler l'application dans les délais requis. Les personnes qui composent ce Comité sont les suivantes: Mme Ghislaine Lévesque, du CSS, responsable de la formation des jeunes, Mme Réjeanne Brouillette, de l'OPDQ, responsable des relations avec les partenaires; M. Maurice Descôteaux, de l'UQAT, responsable de l'information, Mme Lina Boucher, du CRDAT, co-responsable de l'information; M. Michel Massicotte, du Collège, responsable de la logistique.

Et siègent d'office à ces deux comités: Mme Ginette Delisle, responsable régionale du Secrétariat à la jeunesse; Mme Michèle Morin, agent de recherche au Secrétariat à la jeunesse.

La phase préparatoire

Une fois ces comités formés, c'est le recrutement des jeunes, une quarantaine, qui a suivi. Et à chaque semaine, il s'agissait pour eux de partager leur vécu, leurs aspirations d'insertion au monde du travail et d'acquérir, de la sorte, les connaissances, les méthodes et les techniques nécessaires au bon déroulement des pourparlers avec les partenaires socio-économiques.

C'est aussi au même moment qu'on a intéressé les partenaires à la démarche devant conduire au symposium. Outre les jeunes eux-mêmes, les partenaires sont les municipalités, les commissions scolaires, les syndicats et le patronat. Ceux-ci se sont rencontrés, selon les groupes d'intérêt, pour préparer des propositions concrètes devant favoriser l'emploi chez les jeunes. Ce qu'il convient de souligner, c'est que les propositions doivent toucher celui qui l'émet, en tant que responsabilité propre. Cette façon de faire évite la formulation de propositions dont la responsabilité incomberait à un tiers, surtout en ce qui a trait à la faisabilité. Celui qui formule une proposition doit pouvoir en tirer lui-même les conséquences.

Le symposium

[illegible] la démarche, et c'est maintenant à l'occasion du symposium que [illegible] page 5 et [illegible] façon précise, que l'ensemble des propositions ainsi déposées et regroupées sous forme de document, contiendra les demandes et les attentes [illegible] groupe de partenaires. Le symposium aura donc pour but ultime de permettre aux participants [illegible] à court terme [illegible]

Les jeunes peuvent effectuer une multitude de travaux, dans la mesure ou ils auront la chance de prouver leurs capacités.

Les jeunes veulent briser les préjugés les concernant, en prouvant à la population qu'ils sont bien autre chose que des drop-out.

Portrait statistique des jeunes de 15 à 29 ans en Abitibi-Témiscamingue

A l'aube de 1985, Année internationale de la jeunesse, le bureau de la statistique du Québec a préparé, à la demande du Secrétariat à la jeunesse, un dossier statistique régionalisé sur les jeunes de 15 à 29 ans. Ces statistiques constituent un portrait des jeunes à un moment précis et non une analyse de l'évolution de leur situation au cours des dernières années. Nous vous en présentons ici les principales données pour la région.

DÉMOGRAPHIE

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte 47 397 jeunes âgés de 15 à 29 ans, soit 41,0% de la population de base (15 ans et plus). Pour l'ensemble du Québec, ce pourcentage se situe à 35,4%.

En l'an 2000, le nombre de jeunes de 15 à 29 ans dans la région devrait se situer aux alentours de 38 335. Le ratio jeunes/population de base devrait alors être de l'ordre du 27,5%.

L'ÉCOLE

Secondaire

On dénombrait en 1982-83, 7965 jeunes de 15 à 19 ans et 77 de 20 à 24 ans qui fréquentaient l'école secondaire. Cela représente 52,1% des jeunes de 15 à 19 ans de la région, ce qui est de beaucoup supérieur à la moyenne nationale (44,8%).

Collégial

La grande majorité des étudiants du collégial se retrouvent dans le groupe de 15 à 19 ans. Ainsi 1878 jeunes de 15 à 19 ans et 323 de 20 à 24 ans fréquentaient ce niveau scolaire. Ceci représente un taux de fréquentation scolaire de 11,0% pour les 15 à 19 ans et de 2,0% pour les 20 à 24 ans.

Pour ce qui est du secteur d'enseignement, 1238 étudiants se retrouvent au secteur professionnel et 800 au secteur général.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le taux d'activité dans la région pour les 15 à 29 ans est de 65,9%. C'est donc dire qu'environ 29 000 jeunes détiennent ou sont à la recherche d'un emploi. De ce nombre, on estime qu'en 1983, environ 9000 jeunes étaient en chômage. La durée moyenne du chômage dans la région est 28,5 semaines.

LES BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATION D'AIDE SOCIALE

On dénombre dans la région 5030 jeunes bénéficiaires de moins de 30 ans. De ce nombre, 4292 sont aptes au travail.

De ce groupe, 20,6% sont bénéficiaires depuis 2 ans et plus, 43,1% le sont depuis 6 mois à 2 ans, et 30,3% depuis moins de 6 mois.

Soulignons enfin que 96,3% des bénéficiaires aptes au travail ont 12 ans ou moins de scolarité.

la frontière

Félicitations

Le journal La Frontière [illegible] tous les jeunes qui se sont [illegible] importante pour l'avenir de notre jeunesse.

Elle désire remercier, par ailleurs, l'équipe d'organisation qui a accepté de jouer un rôle si important auprès de notre jeunesse, et particulièrement l'équipe de rédaction Maurice Descôteaux et ses associés, pour ce cahier spécial sur le symposium.

RESSOURCES AIGUEBELLE

désire en tant que jeune compagnie, féliciter les promoteurs de ce projet.

Ressources Aiguebelle compte sur la jeunesse pour sa progression.

Changeons le mode d'emploi

Changer le mode d'emploi:

Sp 4

Les jeunes témoignent

Des jeunes inscrits dans la démarche du symposium y vont ici de leurs commentaires personnels, tant sur l'expérience même du symposium que sur leur vie personnelle. Parfois touchants, parfois critiques même, ces textes débordent largement le style purement de circonstance: ils sont un cri d'espoir lancé aux adultes, à ceux qui vivent "décemment", mais à ceux surtout qui ont le pouvoir de "changer le mode d'emploi". Mais au fond, c'est à chacun de nous que s'adresse cet appel de nos jeunes, à notre sens des responsabilités. À noter que toute la population est invitée à assister au symposium auquel participent ces jeunes, au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, toute la journée aujourd'hui et demain, 29 et 30 janvier.

Le symposium: pourquoi pas?

Pourquoi participons-nous au symposium sur les jeunes et l'emploi? Nous avons pris la chance, probablement unique, de nous impliquer dans cette démarche pour tenter d'avoir un meilleur avenir.

C'est l'occasion tant attendue de nous faire entendre et de prouver que même si nous sommes des jeunes, nous avons des idées qui peuvent aussi être valables, et que nous avons droit à une consultation avant que l'on décide de notre avenir à notre place.

La majorité des jeunes de la région sont sans emploi: chômeurs, assistés sociaux et autres qui n'ont aucun revenu. Quel est notre but dans la vie? Aurons-nous un avenir potable et décent? De quoi sera fait demain? Réussirons-nous au moins à obtenir un emploi valorisant? Quelles sont nos perspectives d'avenir? Les diplômes nous seront-ils utiles si nous n'avons pas notre place sur le marché du travail? Ce n'est pas stimulant, ni motivant de se bâtir un avenir socio économique et familial dans ces conditions. Nous exprimons ces craintes par l'entremise du symposium.

Malgré les difficultés rencontrées tout au long du [illegible] de notre démarche, nous espérons fortement qu'il y ait des résultats concrets entre jeunes et partenaires.

Sonia Poulin
Monique Tremblay

Ma misère

Nous voulons sensibiliser la population sur les problèmes des jeunes dans la société. Beaucoup de personnes pensent que la misère des jeunes est voulue ou causée par eux-mêmes. L'emploi est difficile à obtenir, le revenu du bien-être est maigre. Nous voulons nous intégrer dans la société en tant qu'individu(e) à part entière. Ce ne sont pas les projets à court terme qui vont nous donner une vie stable et décente. Ces projets nous nuisent plus qu'ils peuvent nous aider, car nous sommes soumis(es) à un salaire des plus minimum et un temps de travail limité à quelque 20 semaines ce qui n'assure aucun avenir futur pour nous et pour nos enfants.

Pourquoi s'en faire imposer autant?

Carole Fournier

Et puis quoi après le symposium?

À mon avis, la tenue d'un symposium sur les jeunes et l'emploi a été pensée comme valve de sûreté afin que ces jeunes puissent sortir leur agressivité, leur mécontentement, leur révolte.

Ma crainte est surtout due au fait que je ne connais pas le sérieux de l'implication de nos partenaires socio-économiques dans cette démarche. Aucune obligation de leur part ne les lie à notre démarche, et pour arriver à des réalisations concrètes, tout le travail reste à faire après le symposium.

Il ne faut pas l'oublier, la démarche ne s'arrête pas à la fin du symposium, mais ne fait que débuter. Aurons-nous toujours des partenaires socio-économiques?

De plus, une autre démarche est proposée par notre gouvernement sous forme de forum pour le mois de février. Je doute que l'on ait pensé à donner une suite à notre démarche mais plutôt diviser davantage les jeunes par des formes différentes de consultation. Diviser pour régner???

J'aimerais que toutes ces formes de consultation soient mieux organisées, par exemple partir avec ce qui a déjà été fait par la démarche du symposium afin d'aller au bout des choses.

Jacques Ouellet

Encore un programme-bidon?

Mon implication au symposium est due au fait que j'étais conscient de la mauvaise gestion de certains fonds publics par le gouvernement. Ce même gouvernement s'obstine à mettre sur pied des projets bidons qui deviennent peu à peu du cheap labor accompli par les jeunes pour les entreprises et pour ce même gouvernement.

Le symposium me laisse perplexe par le fait que certains de nos partenaires socio-économiques sont très favorables à ces mêmes projets qui ne sont pourtant pas des créations d'emploi.

Si on regarde un peu les besoins des jeunes, ce qu'ils veulent ce sont des emplois stables, le droit de vivre décemment et non pas [illegible] des projets qui leur donnent juste assez pour subsister et [illegible].

Le gouvernement pourrait tout simplement, avec les argents investis dans ces mêmes programmes bidons, [illegible] dans une entreprise, ce même jeune deviendrait donc un payeur d'impôt et [illegible] à l'État. Il entrerait dans la chaîne des travailleurs, sortant d'un cercle vicieux qui lui semblait [illegible].

Pour l'avenir

La démarche du Symposium a pour but de sensibiliser les gens aux problèmes que rencontrent les jeunes soit à l'école, soit sur le marché du travail.

Les jeunes ont décidé de s'asseoir à une table avec les représentants de divers milieux, pour voir ensemble ce qui peut être carrément changé et/ou modifié, pour que nous les jeunes, puissions devenir indépendants face à la société et ainsi marcher main dans la main vers un avenir meilleur pour tous autant pour les jeunes que pour les adultes.

Roxene Ramsay

Dans la préparation du symposium, les jeunes ont investi toute leur énergie

Il faut des résultats

Comme vous le savez, 1985 est l'Année Internationale de la Jeunesse. Avant cette année avons-nous entendu parler qu'il fallait agir pour que notre jeunesse puisse atteindre le plein emploi, et puisse abolir l'aide sociale?

Le premier janvier 1986, entendrons-nous encore parler de cette année qui, à mon point de vue, risque de rester pas mal dans l'ombre et/ou amener des projets bidons.

Tous et chacun essaieront de trouver des solutions pour assurer le plein emploi. Je crains trop que ces solutions ne demeurent au stade expérimental.

Je participe au Symposium parce que je crois au changement du mode d'emploi.

Activement, j'essaie avec d'autres jeunes de trouver des solutions concrètes et réalisables, contrairement à certains qui lancent des idées irréalisables et déconnectées des réalités régionales. Pourtant ils possèdent le pouvoir de changement.

François Turcotte

C.P. 2040
J9X 5A5

AIDONS LES JEUNES

les 29 et 30 janvier, on participe!

TÉL.: (819) 762-1508
TÉLEX: 05-26543

Betteridge-Smith [illegible]

Président, Roger Beaumier
Vice-président, Pat Betteridge

-10-

Sp5

Colère ou (dés)espoir?

Pour les assistés sociaux

J'écris ces quelques lignes à cause de mon mécontentement face à la réaction de certaines personnes devant les assistés sociaux. La majeure partie de notre société pense et dit de ces personnes qu'ils profitent des payeurs d'impôt. Il est vrai de dire que certains de ces assistés-sociaux ne veulent pas travailler mais on est très loin de la majorité.

Il est facile pour les travailleurs qui ont une sécurité d'emploi, donc de revenu, de parler contre ces assistés sociaux et de les traiter comme des parasites.

Dites-vous bien, chers amis, que nous aimerions bien avoir notre place nous aussi. Ce n'est pas la charité que nous demandons. Agissez donc et arrêtez de critiquer. On veut travailler, s'il n'y avait pas tant de contraintes qui nous empêchent de relever nos manches comme nos parents et nos grands-parents ont fait.

André Sinclair

C'est avec grand sérieux que chaque proposition a été préparée et débattue.

Du côté humain...

Partenaires et jeunes

Deux classes complètement à part. Premièrement, on nous a [illegible] et dernièrement le simple fait de nous appeler "les jeunes" implique une notion [illegible]. Pouvons-nous avoir plus que cela?

Certains nous ont décrits comme des décrocheurs ou plus communément des "drop out", pourtant beaucoup d'entre nous ont leur diplôme en poche. D'autres, nous ont vu évoluer. Ceux-là nous ont tâté le pouls à savoir jusqu'où pouvait aller notre résignation, notre patience.

Voir clairement la situation et lui accorder l'intérêt nécessaire peut s'avérer intéressant, surtout si l'on discute du destin d'une génération ou de la communauté [illegible].

Yves Patrick Beaulieu

Témoignage

A mon avis l'époque où les jeunes se faisaient manipuler comme une boule de billard est vraiment révolue. Ce serait le moment idéal lors du symposium et après, que tous les jeunes désireux de s'en sortir et d'agir s'unissent.

Car la charte des droits et libertés stipule bien que l'on a droit de parole et d'opinion: il faut s'en servir. Pensons-y bien parce que c'est une question d'équilibre et de justice pour tous.

Le symposium est une occasion pour les jeunes ensemble de démontrer qu'on abuse d'eux par les projets-bidons tels que travaux communautaires et autres à faible rémunération.

Appuyés de tous dans leurs propositions pour changer la situation face à l'accès au travail, ils pourront s'unir et changer le "mode d'emploi".

Normand "Symposium"
membre actif

Le plein emploi oui, mais...

En tant que membre du symposium de Rouyn-Noranda, j'aimerais exprimer ma surprise et mon désaccord avec le livre blanc sur la fiscalité de monsieur Duhaime.

Comment se peut-il qu'au même moment où un symposium sur l'avenir des jeunes va avoir lieu dans plusieurs villes du Québec et ici même dans [illegible], monsieur Duhaime sort son livre blanc?

Depuis maintenant plusieurs semaines que nous les jeunes cherchons des moyens pour faciliter l'emploi auprès des jeunes et que le gouvernement n'attend même pas de regarder notre travail avant de déposer le livre blanc.

De la façon dont moi j'ai compris le livre blanc, ces chers messieurs espèrent inciter les assistés sociaux et chômeurs à retourner sur le marché du travail en coupant encore plus sur leur maigre revenu. Je ne comprend plus.

Le ministre des Finances nous dit d'aller travailler et [illegible] il coupe. Oui, mais commencez par créer des emplois et des emplois à temps plein.

Nous les jeunes voulons travailler en recevant un salaire raisonnable et dans un contexte le plus sain possible. Mais pour l'amour de Dieu, avant de faire des coupures à tous ces gens, jeunes ou vieux, avez-vous regardé l'envers de la médaille? Avons-nous une place sur le marché du travail actuel?

Nous savons tous que l'aide sociale coûte beaucoup d'argent au Trésor public, mais [illegible] les plus démunis pour sauver de l'argent?

Quant au symposium, est-ce que c'est pour nous occuper ou nous calmer, puisque le gouvernement n'attend même pas les résultats, nos idées, nos [illegible] en commun pour déjà décider du sort des jeunes.

Que doit-on penser de ce symposium que vous avez vous-même commandé pour la fin janvier 85.

Claude Dubois

Quel sera l'avenir pour les moins de 30 ans?

Etant donné les dettes accumulées des deux gouvernements et que celles-ci ne seront pas payées avant longtemps, nous les jeunes sommes directement concernés par ces paiements. C'est nous les jeunes qui devons souffrir de ces dettes. Il serait peut-être temps de penser à utiliser cet argent pour nous permettre de jouer un rôle social actif par des vraies créations d'emplois où nous pourrons participer activement en ayant un pouvoir d'achat.

Les dettes d'administration de nos gouvernements doivent au moins servir à la création d'emplois valables. La méprise n'est-elle pas de penser que notre génération qui a été balayée du revers de la main du milieu du travail et de l'emploi va être capable de supporter à son tour l'énorme poids de ces dettes collectives.

Les plus inquiets de l'avenir ne sont certainement pas les membres des gouvernements et tous ceux qui ont un emploi garanti, mais bien tous ceux qui désirent se bâtir un avenir valable en comptant sur un revenu pour vivre décemment. La dette sera toujours là et nous serons là pour payer. Mais avec quoi?

Mario Houle

Une main tendue

Quelqu'un a eu l'idée de donner aux jeunes une tribune pour parler... Le groupe du symposium s'est recruté par le truchement du bouche-à-oreilles, de tous les milieux sociaux, les assisté(es)-sociaux, chômeurs(ses), étudiants(es), etc. Ils ont appris qu'ils avaient une chance de communiquer, de négocier leur avenir. Sans expérience diplomatique, ils font face aux dirigeants de la région, ressentent un contact fragile avec ces derniers et connaissent l'importance de leur mission.

Ils acceptent de se présenter parce qu'ils ont accordé leur confiance à une autre génération. Ils espèrent en elle. Si la main leur est tendue, ils sauront bien la lui tendre à leur tour.

Yves-Patrick Beaulieu

SOYONS DES PARTENAIRES
POUR LES JEUNES

Changeons le mode d'emploi

LA MINE DOYON

MINERAIS LAC LTÉE
- LA MINE DOYON

Quels sont les buts et objectifs du symposium

Le but

Voir à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en suscitant, chez eux et leurs partenaires socio-économiques, la reconnaissance et le partage d'une responsabilité collective du non emploi ainsi que l'émergence de mesures spécifiques à l'insertion des jeunes au marché du travail.

Les objectifs

Objectif général

Au cours des douze (12) prochains mois, permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi, dans onze (11) grandes localités économiques du Québec, d'acquérir des connaissances sur la problématique de l'emploi pour discuter et décider avec leurs partenaires socio-économiques locaux (municipalités, commissions scolaires, syndicats, patronat) de propositions favorisant à court terme l'entrée des 15-24 ans sur le marché du travail.

Objectifs spécifiques

Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de gérer eux - mêmes leur processus d'intégration au marché du travail dans l'organisation de pourparlers avec les partenaires socio-économiques.

Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de sensibiliser la communauté à la responsabilité collective du non emploi en réfléchissant et en discutant avec les partenaires socio-économiques.

Permettre aux jeunes sans emploi et en sous-emploi de négocier, avec les partenaires socio-économiques, les modalités de leur insertion au marché du travail dans le déroulement des pourparlers.

Le pourquoi et le comment des propositions

La participation des jeunes et des partenaires socio-économiques locaux (milieux municipal, patronal, syndical et scolaire) est essentielle à la réalisation des objectifs visés par le symposium.

Comment chacun participe au symposium?

- **En s'ENGAGEANT à rédiger des PROPOSITIONS visant à favoriser l'accès des jeunes au marché du travail, en créant de l'emploi pour ces derniers.**
- **En DÉPOSANT ces propositions avant la tenue du symposium**
- **En ÉTANT PRÉSENT lors du symposium pour NÉGOCIER le contenu des propositions et PRENDRE ENTENTE concernant leur RÉALISATION.**

Pourquoi des propositions?

Le but ultime du symposium, favorisant l'accès des jeunes au marché du travail en créant de l'emploi pour ces derniers, pourra être atteint à travers une démarche collective qui implique à la fois les jeunes et l'ensemble des partenaires socio-économiques locaux

Ainsi, comparativement à d'autres types de démarches collectives (colloque, forum, etc.) la négociation basée sur des PROPOSITIONS clairement élaborées par chacun des partenaires, apparaît comme un moyen privilégié pour déboucher rapidement sur des actions concrètes et atteindre le but visé

Les propositions des partenaires seront au coeur de cette négociation. Elles permettront à chacun d'eux de mieux clarifier ses propres intentions et de mieux comprendre celles des autres partenaires

Elles permettront aussi, lors du symposium, de fournir une assise commune et solide aux négociations tout en favorisant l'engagement des partenaires dans l'action.

Qu'est-ce qu'une proposition?

C'est la formulation écrite d'une action pouvant être mise en oeuvre par le proposeur et favorisant l'accès des jeunes au marché du travail en créant de l'emploi pour ces derniers.

Les propositions sont de deux ordres.

Celles où le proposeur peut assumer l'entière réalisation de la proposition qu'il soumet sans nécessiter l'appui d'un autre partenaire.

Celles où le proposeur veut assumer une partie des responsabilités qui devront être partagées entre deux ou plusieurs partenaires.

(Suite à la page 11)

Les propositions du milieu scolaire à l'endroit des jeunes

1. **Locaux**
   Nous proposons que la Commission scolaire, l'université, le cegep, la Commission de formation professionnelle et les municipalités mettent gratuitement des locaux à la disposition des organismes de jeunes à [illegible] qui en font la demande. Par exemple: auditorium, gymnase, locaux pour faire des réunions, etc.
2. **Transport**
   Nous proposons que la Commission scolaire mette gratuitement un service de transport à la disposition des organismes de jeunes qui en font la demande.
3. **Préparation des jeunes à l'emploi**
   Nous proposons d'inclure dans les programmes de secondaire IV [illegible] jeunes et l'emploi. Ceci comprendrait de l'information sur le marché du travail, les droits des travailleurs, [illegible] lettre de présentation et le processus d'entrée sur le marché du travail.
4. **Choix de carrière**
   Nous proposons une formation générale jusqu'en secondaire IV [illegible] jeunes de se diriger vers un cul de sac.
5. **Stage prolongé**
   Nous proposons que les étudiants [illegible] rémunération.
6. **Système scolaire**
   Nous proposons une restructuration de la philosophie du milieu scolaire [illegible] un système de décision à sens unique.
7. **Recyclage des enseignants**
   Nous proposons que les enseignants [illegible] de travail [illegible]
8. **Universalité des prêts et bourses**
   Nous proposons que les prêts et bourses soient accordés aux étudiants sans discrimination. Par exemple, il ne faudra pas tenir compte du salaire des parents dans le cas d'une demande lorsque les parents refusent de subvenir aux besoins de l'étudiant durant ses études.

Les propositions des jeunes à l'endroit du milieu scolaire

La Commission scolaire Rouyn-Noranda

1. Utilisation des jeunes de 18-30 ans dans le remplacement du personnel [illegible]
   Que la Commission scolaire Rouyn-Noranda favorise de plus en plus l'acceptation [illegible] partiel dans le but d'augmenter les chances d'embauche des jeunes de 18-30 ans.
2. Extension de la mesure "travaux communautaires"
   Que la Commission scolaire Rouyn-Noranda accentue la mise en place [illegible] travaux communautaires en augmentant le nombre de projets.
   Qu'elle mette sur pied un projet de travaux communautaires [illegible] des polyvalentes aux conséquences d'être "drop-out" par le témoignage de 2 élèves drop-out [illegible] avec le soutien d'une personne ressource.
3. Mesures favorisant l'accès des jeunes au marché du travail
   La Commission scolaire Rouyn-Noranda propose que l'on mette davantage [illegible] de développement de la créativité au sein des activités de l'école [illegible]
4. Formation de mineurs
   1) Que le cours d'extraction de minerai prévu pour septembre 85 soit devancé [illegible]
   2) Que la Commission de formation professionnelle évalue le besoin de mineurs dans la région de Rouyn-Noranda et demande un cours additionnel pour octobre 85
   3) Que le Centre d'emploi du Canada achète [illegible] un cours d'extraction de minerai [illegible] de 30 ans [illegible]
5. Soutien à la création de compagnies ou de coopératives de production de jeunes 18-30 ans
   Que la Commission scolaire Rouyn-Noranda assiste des groupes de jeunes de 18-30 ans dans la création d'entreprises sous forme de coopératives de production ou de compagnies, par le biais de l'animation communautaire du service de l'éducation des adultes.
6. Adéquation formation professionnelle" et "entreprises privées"
   - Recueillir les attentes des entreprises privées en regard du contenu des options [illegible]
   - Ajuster notre enseignement tout en respectant les programmes d'étude
   - Informer le MEQ de la nécessité de poursuivre la modernisation de nos [illegible] du marché du travail
7. Plan de développement de l'enseignement professionnel
   Que la Commission scolaire Rouyn-Noranda s'assure de dispenser des options [illegible] marché du travail.

La Commission de formation professionnelle

1. Alternance formation travail
   Il est proposé que la formule alternance formation travail soit [illegible] cours de formation professionnelle.
2. Plus grande accessibilité au Programme de stages en milieu de travail
   Il est proposé qu'on élargisse les critères d'admission du Programme de stages en milieu de travail afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'acquérir une formation et une expérience sur le marché du travail.
3. Rencontre d'information sur le Programme stages en milieu de travail
   Les responsables du Programme stages en milieu de travail proposent pour mars 85 une rencontre de jeunes et de stagiaires participant déjà à la mesure. Cette rencontre permettra d'échanger sur leurs expériences respectives.
4. Connaissance du marché du travail
   Il est proposé que la Commission de formation professionnelle, avec la collaboration de l'économiste régional, approche le milieu scolaire pour informer les jeunes de la réalité du marché du travail [illegible]
5. Implication des jeunes
   La Commission de formation professionnelle propose à tous les jeunes [illegible] au Centre travail Québec pour élaborer leur plan d'intégration au marché du travail en [illegible] leurs expériences de travail, leur formation et leurs intérêts.
6. Information sur les services main d'oeuvre de la C.F.P.
   Il est proposé par la Commission de formation professionnelle [illegible] depuis un an, à bénéficier de ses services main d'oeuvre.
7. Optimisation du nombre de stages
   La Commission de formation professionnelle, en collaboration avec les différents partenaires sociaux, entend dépasser d'ici décembre 85, son objectif de réalisation pour le programme de Stages en milieu de travail.

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue

1. A moins que l'expérience ne fasse partie des exigences [illegible] sons bien identifiées, le critère de l'EXPÉRIENCE préalable sera [illegible] lors de l'affichage des postes à l'attention des personnes de l'extérieur du Collège.
2. Sous les mêmes conditions que celles énumérées précédemment, le Collège [illegible] avec ou sans expérience, pour combler des besoins occasionnels: remplacement, personnel surnuméraire, etc.
3. Dans les emplois exigeant une formation collégiale, le Collège continuera de favoriser l'engagement de [illegible] ou finissantes, en éliminant le plus possible le critère de l'expérience préalable comme condition d'embauche.
4. Pour combler ses besoins de travail occasionnel et surnuméraire, le Collège continuera de favoriser [illegible] étudiants. Une attention particulière sera portée au cas de ceux et celles [illegible] pour poursuivre leurs études. Cette mesure s'applique donc comme incitative à poursuivre leurs études.
5. Le Collège sensibilisera tous les groupes impliqués, à la nécessité de [illegible] des jeunes:
   - Directeurs et chefs de services du Collège
   - Syndicat du personnel de soutien
   - Syndicat des professionnels
   - Syndicat des professeurs
   - Service de placement étudiant
6. Afin de permettre à des jeunes d'acquérir de l'expérience [illegible] modalités de congé sabbatique par traitement différé.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

1. Publicisation des services de l'UQAT
   1. L'UQAT entend publiciser d'avantage les services qu'elle offre [illegible]
   2. Lors de ses interventions dans le milieu, l'UQAT mettra l'accent sur la création de secteurs d'emplois nouveaux [illegible] ouverture à l'emploi pour les jeunes
   3. [illegible] l'UQAT entend établir un mécanisme concret favorisant les jeunes [illegible] des différentes conventions collectives de travail

Toute la population est attendue au symposium au Collège de l'Abitibi-Témiscamingue 29 et 30 janvier

Les propositions des jeunes à l'endroit du milieu patronal

1- Amélioration des stages en milieu de travail.
Afin d'aider les PME, nous proposons que les employeurs de jeunes en stages en milieu de travail fournissent ce qui manque pour atteindre le salaire minimum.
Nous proposons qu'ils s'engagent à garder le stagiaire pour une durée minimale d'une année.

2- Projets 12 mois en entreprise.
Nous proposons que l'employeur qui aurait un projet gouvernemental subventionné devrait assurer la même durée de travail que le projet comme tel afin de donner une meilleure formation dans son entreprise aux bénéficiaires du projet et, assurer une longévité à l'employé à un salaire fixe (salaire minimum selon l'entreprise).

3 Réinvestissement des profits des compagnies dans la région
Nous proposons que les compagnies présentes en région, réinvestissent l'ensemble des profits qu'elles réalisent, dans l'économie régionale, avec l'aide du gouvernement et des municipalités, en taxe, impôts, électricité.

4- Critères d'embauche.
Nous proposons qu'il y ait autant que possible trente pour cent (30%) de jeunes de moins de trente ans engagés dans toutes les entreprises. Nous proposons que la supervision de l'embauche soit assurée par un organisme représentant et choisi par les jeunes.

Les jeunes croient qu'il est possible de négocier d'égal à égal avec les partenaires socio-économiques.

Les propositions du milieu patronal à l'endroit des jeunes

La PME manufacturière

1 L'entreprise, c'est quoi?
Nous proposons la formation d'un comité d'approche des entreprises afin de négocier leur accessibilité aux visites d'étudiants pour leur permettre:
de stimuler leur intérêt pour l'entreprise locale;
de connaître la mécanique de l'entreprise;
de comprendre les contraintes vécues par les chefs d'entreprises.

2 "Alliance jeunes et entrepreneurs"
Nous proposons que les intervenants en construction et les jeunes s'allient pour exercer les pressions nécessaires auprès du gouvernement pour modifier certaines barrières d'accès au secteur de la construction, dont:
ratio apprenti compagnon
règlement de placement

3 Vidéo clip sur les milieux de travail
Nous proposons de doter les services d'orientation du milieu scolaire de données audio visuelles sur la description et le fonctionnement des différentes entreprises locales pour permettre aux étudiants de faire un choix éclairé d'un lieu de stage et d'emploi éventuel.

4 L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Nous proposons que la formule des stages en entreprises soit intensifiée, que les stages soient de longue durée, i.e. qu'ils débutent au début du cours de l'étudiant jusqu'à la fin; que la rémunération des stagiaires soit partagée entre l'entreprise et le Gouvernement en vue d'assurer un revenu minimum à l'étudiant.

5 Stages de formation pratique à l'emploi
Nous nous engageons à collaborer à l'élaboration et à la réalisation de stages qui s'échelonneront sur la durée complète du programme de formation professionnelle de l'étudiant. À titre d'exemple trois (3) jours de théorie - deux (2) de pratique.

La PME, services et commerces

1 Comité de soutien
Nous proposons la formation d'un comité de soutien à l'entrepreneurship dans ces différentes applications: prise de sous contrats; mise sur pied d'entreprises. Ce comité recevrait également les idées, contrats ou projets à développer.

2. Stimulation à l'activité
Nous proposons qu'une mécanique soit mise en pl[illegible] [illegible] aux jeunes des stratégies d'accès au marché du travail et une motivation à demeu[illegible] [illegible] dans les périodes de chômage.

Les propositions des jeunes à l'endroit du milieu syndical

1- Heures supplémentaires
Nous proposons qu'une partie de ce temps supplémentaire soit planifié pour de nouveaux emplois, peut être partiels, pour chômeurs dans les métiers concernés. Ce temps pourrait aussi servir aux jeunes aspirants à se faire de l'expérience dans ce métier.

2 Cartes de compétence
Nous proposons qu'une table de concertation soit mise sur pied regroupant les représentants patronaux, syndicaux, l'O.C.Q. et le gouvernement pour établir de nouveaux critères d'émissions de ces cartes.

3 Nous proposons que la semaine de travail soit réduite à [illegible] heures sans perte de salaire, et ce afin justement de stimuler l'économie par la création de nouveaux emplois.

4 Partage et coopération au travail
Nous proposons d'allier la jeunesse et l'expérience, sur un même chantier ou usine, pour faciliter la retraite et en même temps donner l'expérience et accessibilité à l'emploi aux jeunes, par un travail d'équipe. Tout ceci donnerait l'expérience graduelle aux plus jeunes et la retraite graduelle aux plus vieux.

5- Syndicalisation au niveau des participants des programmes gouvernementaux
Nous proposons que le syndicat s'implique encore plus dans ce dossier pour en venir, un jour, à appliquer la syndicalisation des projets pour avoir des conditions de travail équitables pour tous.
Nous proposons que le syndicat puisse protéger les jeunes à l'emploi des projets gouvernementaux.

Les propositions du milieu syndical à l'endroit des jeunes

La Confédération des syndicats nationaux

1. **Réduction du temps partiel du travail**
Que la CSN propose que tous ces syndicats négocient la réduction de la semaine de travail et que cette réduction fasse que pour tous nos syndicats, la semaine normale de travail soit de 35 heures/semaine.

2 **Réduction de la semaine normale de travail**
Que l'on modifie la loi des Normes minimales pour que la semaine normale de travail soit au maximum de 40 heures/semaine.

3 **Réglementation du temps supplémentaire**
Que la CSN négocie l'abolition complète de tout temps supplémentaire à l'exception des endroits où c'est une nécessité. Que la CSN négocie que le temps supplémentaire qui doit être accompli soit remis en temps et non pas en argent.

4 **Modifications au régime de vacances annuelles**
Que les Gouvernements légifèrent à l'effet que chaque travailleur et travailleuse ait droit à un minimum de quatre (4) semaines de vacances par année.

5. **Refonte des subventions gouvernementales**
a) Qu'il y ait plus d'argent, au niveau provincial, aux programmes SEMO et PECFC.
b) Que soient assouplies les normes en vertu desquelles les projets présentés soient acceptés.
c) Que les appareils de contrôle des programmes existants soient réduits: ils drainent une trop grosse partie des fonds alloués.
d) Que les gouvernements mettent sur pied, en collaboration avec tous les intervenants socio économiques une politique de plein emploi ainsi qu'une politique sur la création d'emplois permanents à long terme.

Le Conseil du travail de l'Abitibi Témiscamingue

1. Nous nous engageons, en tant que syndicat, à consulter et évaluer le cours professionnel de "[illegible]" et à demander des modifications ou sa disparition.
Nous nous engageons envers les jeunes qui suivent encore cette formation à faire des démarches afin que le ministère mette des moratoires sur certaines professions afin de limiter le nombre d'étudiants(es) qui sortent sur le marché du travail (ex.: coiffeur, coiffeuse, menuisier, opérateurs de machinerie, etc.) et qui ne pourront se trouver d'emploi compte tenu du niveau de saturation de ces professions.
Nous nous engageons avec les jeunes à faire des pressions afin que les heures acquises sur le marché du travail soient compilées dans un carnet d'apprentissage qui permettrait d'évaluer l'expérience de chacun et chacune.
Nous nous engageons à aider la formation de comités de surveillance paritaires (travailleurs réguliers, jeunes en apprentissage et employeurs) pour que l'on instaure et fasse un suivi plus sévère des programmes de formation en milieu de travail pour la formation régulière et ce afin que l'étudiant(e) mette en pratique.

2. Nous nous engageons à appuyer les jeunes dans leurs démarches afin que ces sommes d'argent soient utilisées à incorporer les jeunes sur le marché du travail avec un salaire et des conditions de travail décents.

3. Nous nous engageons à favoriser l'embauche des jeunes en défendant auprès des employeurs les mesures suivantes:
que la durée du temps de travail soit réduite afin de permettre à des jeunes d'avoir une place sur le marché du travail.
que l'âge obligatoire de la retraite soit diminué sans aucune pénalité pour le retraité ou la retraitée.
que le temps supplémentaire soit [illegible] et que d'autres emplois soient [illegible] pour compenser,
que les nouveaux [illegible] soient comblés par des jeunes dans une proportion de trente pour cent (30%) du personnel régulier de l'entreprise.

Les propositions des jeunes à l'endroit du milieu municipal

1- **Aide à l'implantation de nouvelles entreprises.**
Nous proposons que les villes soeurs ainsi que les municipalités environnantes élaborent un plan d'implantation avantageux tel que terrain, égouts, déboisement, exemption de taxe sur une période à déterminer. Et que ces entreprises s'engagent en retour à embaucher des gens de la région et un pourcentage minimum de jeunes.

2- **Tourisme**
Nous proposons qu'un montant plus élevé, pour promouvoir l'attrait touristique, soit attribué aux organismes concernés afin de permettre une planification et une réalisation annuelle de l'attrait touristique dans la région favorisant l'embauche de jeunes.

3- **Coupe de bois artisanale**
Nous proposons que le gouvernement consente un prêt à un groupe de jeunes afin que ceux-ci puissent démarrer cette entreprise. Que les modalités de remboursement soient réalistes.

4- **Fusion**

Nous proposons qu'il y ait fusionnement pour une meilleure économie locale tant au niveau des subventions qu'au niveau des projets, ce qui permettrait à nous, les jeunes, meilleure accessibilité d'emploi.

(NOTE: Au moment d'aller sous presse, nous n'avions pas reçu les propositions du monde municipal à l'endroit des jeunes. Elles seront cependant discutées lors du symposium).

Qui sont les partenaires?

Les principaux partenaires impliqués dans la démarche sont les jeunes, les municipalités, les commissions scolaires, les syndicats et le patronat.

Les jeunes

La participation massive des jeunes est le fondement même de la démarche envisagée et le gage de sa réussite. Seront donc présents aux symposiums, les jeunes sans emploi et en sous-emploi, âgés de 15 à 24 ans.

Les "sans emploi" sont légion au Québec [illegible] ne forment que l'élément le plus visible de la problématique de l'emploi par rapport aux nombreux jeunes vivant une situation de sous-emploi. Ces derniers accèdent souvent au marché du travail via le temps partiel, faute de mieux, et [illegible] dans des conditions de travail peu avantageuses. Tantôt, ils occupent des emplois à temps plein, mais dans des secteurs précaires ou en voie de le devenir. Parfois, ils n'occupent pas les emplois pour lesquels ils ont été formés. L'oscillement entre les périodes d'emploi et de non emploi est [illegible] chez ces jeunes que le marché du travail ne satisfait pas ou qui en sont évincés contre leur gré.

Les municipalités

De par le rôle qu'elles assument au sein de leur collectivité, les municipalités constituent un partenaire de première importance.

En tant que législateur et employeur, elles déterminent, localement, les grandes orientations d'action, en tant qu'agent économique, elles assurent le développement de leur territoire et [illegible] les multiples ressources au bénéfice des citoyens.

De ce fait, les municipalités sont directement concernées par le problème du non-emploi et du sous-emploi chez leurs citoyens plus jeunes, et particulièrement bien placées pour voir à l'application de solutions adaptées aux réalités locales.

Les syndicats

Comme regroupements de travailleurs, les syndicats défendent les intérêts sociaux et économiques de leurs membres et, à ce titre, exercent une influence capitale tant au niveau de la dynamique interne de l'entreprise qu'au niveau de la configuration du marché du travail et de l'économie en général. [illegible] les jeunes, [illegible] et des [illegible] la situation problématique des jeunes sans emploi et en sous-emploi.

Le patronat

Le groupe [illegible] à la fois les dirigeants d'entreprises relevant des domaines public et parapublic (municipalités, hôpitaux, commissions scolaires, etc.) et [illegible] appartenant au secteur privé (compagnies à capital-actions, coopératives de [illegible], etc.). En tant qu'employeurs, les dirigeants d'entreprises assument une responsabilité primordiale dans l'application de solutions concrètes relativement à l'insertion des jeunes au marché du travail et ce, peu importe la taille de l'entreprise qu'ils dirigent.

Les commissaires scolaires

Le rôle clé de cette institution dans la formation des jeunes et dans leur choix professionnel futur en fait un partenaire privilégié dans la recherche de solutions [illegible] adéquation entre les acquis scolaires et un marché du travail en constante évolution. Cet aspect revêt une grande importance dans le cadre des symposiums sur les jeunes et l'emploi.

Horaire détaillé du symposium

Le mardi 29 janvier

8h30- 9h30	Inscriptions
9h30-10h30:	Présentation des intervenants
10h30-10h45:	Pause
10h45-12h00:	Table de négociation Jeunes - municipalités
12h00:	Dîner
13h30-16h30:	Table de négociation Jeunes - milieu scolaire

Le mercredi 30 janvier

8h30 - 9h30	Inscriptions
9h30 - 12h00	Table de négociation Jeunes - syndicats
12h00	Dîner
13h30 - 16h30	Table de négociation Jeunes - patronat
16h30 - 17h30	Plénière

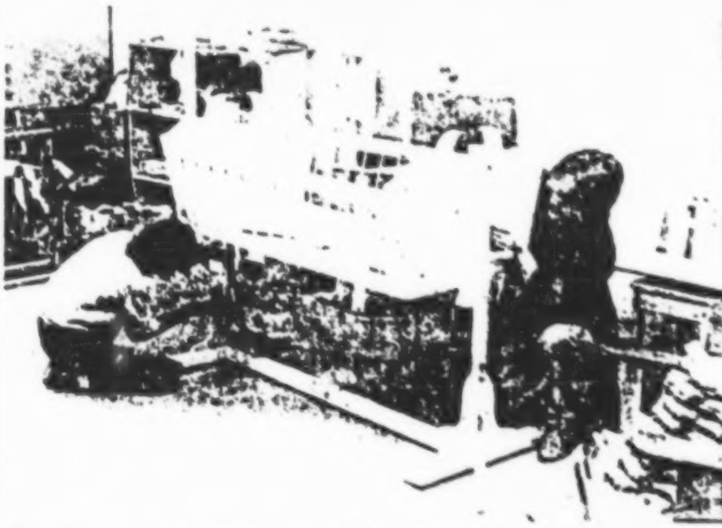

Habiles, les jeunes peuvent être extrêmement profitables aux entreprises.

FINISSANTS DU COLLÈGE
Ne jouez pas votre avenir à la loterie

Partez gagnants en mettant toutes les chances de votre côté

- Des enseignements de qualité et personnalisés
- Des professeurs compétents et disponibles
- Des services de support dynamiques
- Plus de 3 000 diplômés qui demeurent et travaillent dans la région
- Un milieu de vie agréable, propice à l'étude et à la recherche
- Des programmes à temps complet, à la mesure de vos besoins, dans les domaines de l'administration, des sciences comptables, de l'informatique, de l'éducation, de la psychologie, du génie, des sciences humaines.

Avant le 1er mars
demandez une admission
dans la meilleure des petites universités

Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

NOUS TENONS À DÉMONTRER NOTRE APPUI
À CE SYMPOSIUM
SU[R L]A JEUNESSE
E[T L]'EMPLOI

Changeons le mode d'emploi

-14-

SP 9

Un stage en milieu de travail: un moyen de s'en sortir

S'EN SORTIR! Créer sa chance! faire sa place parce que personne ne la fera à votre place! Provoquer un déclic dans sa vie...

Vous connaissez le dicton "pas d'expérience, pas de job... pas de job, pas d'expérience". Savez-vous qu'un jeune qui a lâché l'école avant d'avoir fini son secondaire a une chance sur deux de se retrouver sans travail? Celui qui lâche après le secondaire a une chance sur quatre de se retrouver chômeur. Ces probabilités sont de un sur huit pour celui ou celle qui termine son cours collégial et d'un sur seize pour le diplômé universitaire.

La formule du programme STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL est d'apprendre une profession en la pratiquant sous surveillance dans un milieu de travail réel. Elle t'offre ainsi la possibilité de compléter les quelques cours pour terminer une autre année de la formation scolaire ou mieux obtenir ton diplôme secondaire ou collégial. Tu peux aussi recevoir une formation théorique reliée à la pratique de ton stage.

Si tu embarques dans le programme "Stage en milieu de travail",

- Tu t'engages à signer un contrat avec un employeur pour apprendre un métier dans son entreprise.
- Tu t'engages à te former de deux façons: La majorité du temps, tu vas participer au travail normal de l'entreprise pour apprendre ton métier. Tu consacreras le reste du temps à des activités de formation à l'extérieur de la production (soit dans l'entreprise, soit dans une institution d'enseignement).
- Tu t'engages à rencontrer régulièrement un superviseur qui s'assurera que tes activités te permettent d'obtenir une formation utile pour l'avenir.

En contrepartie, tu augmentes tes revenus durant le stage et de plus, rien n'empêche ton employeur de t'offrir un travail à la fin du stage s'il a de l'emploi et s'il est satisfait de tes services.

"STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL" constitue une solution prometteuse pour l'avenir des jeunes. Vous avez là une occasion unique d'augmenter votre employabilité dans un domaine qui vous intéresse.

Quatre cents jeunes de l'Abitibi - Témiscamingue, bénéficiaires de l'aide sociale de moins de trente ans, sont en stage dans une entreprise. Est-ce que t'embarques aussi? Ça peut être un moyen de t'en sortir?

Si tu as besoin de plus d'information, communique avec la Commission de Formation Professionnelle ou le centre Travail Québec le plus près.

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

La solution formation

Selon diverses études sur le placement des étudiants du niveau secondaire, collégial et universitaire, les gens terminant leurs études avec un diplôme sont nettement avantagés par rapport à ceux qui abandonnent ou qui connaissent des échecs. Le nombre d'années d'études sont également garants d'un emploi, c'est-à-dire que plus le niveau scolaire est élevé plus les chances d'obtenir un emploi sont grandes. Ainsi nous affirmons que la formation professionnelle est incontestablement une solution pour sortir de l'impasse actuelle.

La Commission de formation professionnelle, par son estimation des besoins de formation auprès des partenaires sociaux (employeurs, travailleurs) connaît la nature tant quantitative que qualitative des besoins de formation transmis à son organisme. Les cours offerts aux adultes par les divers programmes main-d'oeuvre (Programme national de formation en établissement, temps plein, temps partiel, Programme national de formation en industrie, Stage en milieu de travail, Soutien à la formation à l'entreprise) devraient répondre à des besoins exprimés par des employeurs ou des travailleurs.

Le service à la clientèle - travailleur de la C.F.P. offre des services d'accueil, d'information scolaire et professionnelle, d'orientation et de testing psychométrique. On note que 72% de notre clientèle se compose de jeunes de 30 ans et moins. Même si les jeunes bénéficient de nos services nous aimerions quand même les informer de l'existence de tels services.

Il nous apparaît important de noter que nos services sont des services d'aide et de soutien à la prise de décision finale de l'individu. Le jeune doit donc comprendre qu'il demeure le moteur de sa démarche et de son implication. Nous sommes là pour l'aider à voir plus clair et lui indiquer la meilleure voie pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

Situation globale des finissants du secondaire professionnel par rapport au marché du travail selon le sexe
Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec

		Abitibi-Témiscamingue	Québec
Nombre de finissants total	Total	986	36 516
	Homme	427	17 856
	Femme	559	18 660
Nombre de finissants actifs	Total	855	32 845
	Homme	430	16 433
	Femme	425	16 412
Nombre de finissants en emploi	Total	[illegible]	[illegible]
	Homme	[illegible]	9 976
	Femme	[illegible]	[illegible]
Nombre de finissants en chômage	Total	[illegible]	[illegible]
	Homme	[illegible]	[illegible]
	Femme	[illegible]	[illegible]
Taux d'activité	Total	[illegible]	90.0
	Homme	[illegible]	[illegible]
	Femme	[illegible]	88.0
Taux de chômage	Total	40.1	37.6
	Homme	[illegible]	33.3
	Femme	35.2	35.9
Rapport emploi finissants	Total	54.5	56.1
	Homme	50.4	55.9
	Femme	[illegible]	56.4

SI LA FORMATION PROFESSIONNELLE... ÉTAIT LA SOLUTION!

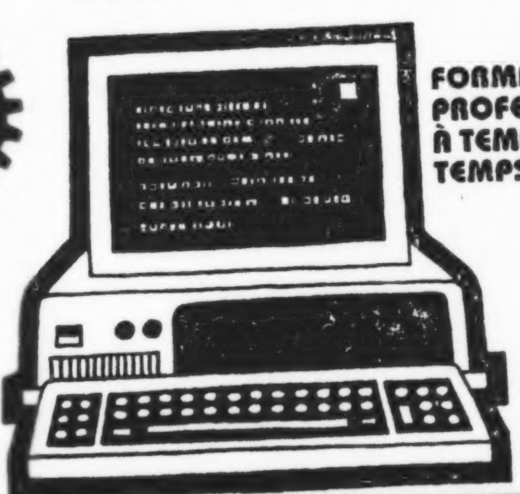

FORMATION PROFESSIONNELLE À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

INFORME-TOI À TA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1985 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Commission de formation professionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue

AMOS 732-3373

LA SARRE 333-2331

ROUYN-NORANDA 764-6115

VAL D'OR 825-3144

VILLE-MARIE 629-3202

La situation des jeunes aujourd'hui

sp 10

Si on voulait décrire très sommairement la situation des jeunes aujourd'hui, le résumé de cette analyse pourrait se lire comme suit: bien-être social, chômage, défaitisme, solitude; cet état de chose entraîne des conséquences néfastes; drogues, vol, prostitution, suicide, insécurité.

Si l'on regarde le nombre croissant de jeunes assistés sociaux, de jeunes chômeurs ou de jeunes sans statuts, soit les drop-out scolaires, et qu'on regarde les possibilités d'avenir pour ceux-ci, l'horizon est bien sombre. Comment peut-on demander aux jeunes assistés sociaux de vivre avec un maigre $155.00 par mois? lorsqu'on connaît les coûts de vie actuels, ils peuvent tout au plus subsister.

De plus en plus, il y a de jeunes assistés sociaux de formation collégiale, voire même universitaire, qui ont tous un point commun: le manque d'emploi qui pourrait leur permettre de vivre décemment. Jour après jour les jeunes sont confrontés à des difficultés presque insurmontables; pas assez d'instruction, pas de carte, pas d'expérience, trop jeunes et combien d'autres raisons. Rien pour les rassurer ou leur donner confiance dans l'avenir.

Les jeunes se sentent seuls, ils ne mangent pas toujours à leur faim, ils ne dorment pas toujours dans des conditions acceptables, ils ne peuvent se permettre trop de loisirs compte tenu de leur situation financière. Les jeunes qui sont encore à l'école remettent de plus en plus en question leurs possibilités d'avenir et leurs goûts de continuer leurs études, étant persuadés qu'à leur sortie, il n'y aura pas d'emploi pour eux.

Pour remédier à cette situation, qu'offrent nos gouvernements; travaux communautaires, jeunes bénévoles, stage à l'emploi, retour aux études. En plus de ne générer aucun emploi chez les jeunes, ces programmes coûtent plus cher à administrer que d'argent investi dans ceux-ci.

Pourtant il y aurait des solutions applicables à des programmes de créations d'emplois qui viseraient à aider les jeunes maintenant et à long terme.

Dans un premier temps, il faudrait abolir l'idée des gettho de jeunes ou tout doit être pensé par et pour les jeunes. Il y a des adultes avec expérience qui seraient prêts à aider les jeunes à se structurer et à organiser leur avenir.

Dans un deuxième temps, on pourrait abolir tous les programmes bidons qui existent et répartir ces argents dans la création d'emploi pour les jeunes. Favoriser logiquement la création de coopératives de travail pour les jeunes, administrées par des jeunes conjointement avec des adultes intéressés.

Il faudrait faciliter l'accès des jeunes au marché du travail, en assouplissant le système des cartes de compétences. Il faudrait que le jeune qui a complété un cours de métier, quel qu'il soit, et qui a réussi, se voit remettre une carte d'apprenti afin qu'il ait une chance de travailler. Il faudrait surtout songer à donner des crédits d'impôts aux entreprises qui embaucheraient des jeunes sur une base permanente.

L'année internationale des jeunes c'est beau. Cependant il faudrait aller au-delà du verbalisme et poser rapidement des gestes concrets afin de redonner aux jeunes de l'espoir avant qu'il ne soit trop tard.

Adjuter Lepage
Regroupement d'aide à la Jeunesse de Rouyn-Noranda

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE MOINS 30 ANS, APTES AU TRAVAIL, SELON LE SEXE ET L'AGE, MARS 1984

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE				QUÉBEC			
	Hommes	Femmes	Total	Indicateur de dépendance *	Hommes	Femmes	Total	Indicateur de dépendance *
15 - 19 ANS	860	863	1 723	11,3	21 254	23 581	44 835	8,0
18 - 19 ANS				25,7				17,5
20 - 24 ANS	720	813	1 533	9,3	21 031	26 069	47 100	7,3
25 - 29 ANS	671	865	1 536	9,8	20 500	28 623	49 123	8,0

SOURCES: Ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, compilations spéciales, Bureau de la Statistique du Québec
* Rapport entre le nombre de bénéficiaires et la population totale du groupe d'âge

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE MOINS DE 30 ANS, APTES AU TRAVAIL, SELON LA DURÉE DE PRÉSENCE CONTINUE À L'AIDE SOCIALE, MARS 1984

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		QUÉBEC	
DURÉE À L'AIDE	Nb	%	Nb	%
MOINS DE 6 MOIS	1 451	30,5	36 337	25,8
DE 6 MOIS À 1 AN	1 113	23,2	31 519	22,3
DE 1 AN À 2 ANS	1 239	25,9	36 027	25,6
2 ANS ET PLUS	989	20,6	37 145	26,3
TOTAL	4 792	100,0	141 028	100,0

SOURCE: Ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, compilations spéciales

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE
POUR LES JEUNES, CHANGEONS LE MODE D'EMPLOI

Collège de l'Abitibi Témiscamingue

Bienvenue à tous les jeunes, à tous les organismes et à tous les employeurs qui participeront au symposium organisé par les jeunes sur la question de l'emploi, les **29 et 30 janvier prochains.**

Pour sa part le COLLÈGE DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE est heureux d'accueillir à cette occasion la population de la région que cette question interesse et préoccupe.

En outre, le Collège entend soumettre à ses partenaires et aux jeunes de l'Abitibi - Témiscamingue, les quelques propositions suivantes:

1) Dans la mesure du possible, le critère de l'**expérience** préalable sera levé lors de l'affichage de postes nouveaux.
2) Le Collège favorisera l'embauche de jeunes, avec ou sans expérience, pour combler des besoins occasionnels: remplacement, personnel surnuméraire, etc.
3) Dans les emplois exigeant une formation collégiale, le Collège continuera de favoriser l'engagement de ses propres finissants ou finissantes, en éliminant le plus possible le critère de l'expérience préalable comme condition d'embauche.
4) Pour combler ses besoins de travail occasionnel et surnuméraire, le Collège continuera de favoriser l'embauche de salariés-étudiants. Une attention particulière sera portée aux cas de ceux et celles qui ont besoin d'un revenu d'appoint pour poursuivre leurs études.
5) Le Collège sensibilisera tous les groupes impliqués, à la nécessité de favoriser l'embauche des jeunes.

Venez en discuter avec nous!

ÇA SE PASSE AU COLLÈGE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, les 29 et 30 janvier prochains.

-16-

Des opinions de regroupements de jeunes

Quand les jeunes se regroupent

Être jeune au Québec, en 1985, c'est pas toujours drôle. En Abitibi-Témiscamingue, c'est même très effrayant. Avec notre record canadien du taux de suicide et notre haut taux de chômage (un des plus élevés au Québec), la situation des jeunes de la région n'est pas à envier. Il faut que ça change.

Nous, au Regroupement autonome des jeunes de Rouyn-Noranda, on n'a pas attendu que l'année internationale de la jeunesse soit décrétée, pour inventer des actions. Depuis le 6 novembre 1984 qu'on est formé, on travaille à l'amélioration des conditions de vie des jeunes qui ne sont pas des plus reluisantes. Au Québec, plus de 100 000 jeunes essaient de vivre sur l'aide sociale avec $155 par mois. Comment pourriez-vous payer le loyer, l'électricité, l'épicerie, et vivre un peu avec un si petit chèque? C'est pourtant la triste vérité que vivent des milliers de jeunes. Deux mots résument la situation des jeunes: misère et sous-pauvreté. On ne peut accepter cette situation. Il faut faire quelque chose et vite! C'est dans cette optique qu'on a décidé de s'unir pour lutter. Nos principales revendications sont la parité de l'aide sociale avec les plus de 30 ans et des emplois décents ni reliés à l'industrie militaire, ni à l'industrie pornographique.

Le gouvernement connaît nos revendications mais il refuse de les accorder. Il prétend préférer garder son argent pour créer des emplois. Mais quel genre d'emploi? des projets de relance (jeunes volontaires, stages en entreprises, travaux communautaires) qui ne sont même pas conformes aux normes minimales de travail. Ces programmes transforment les jeunes en "cheap labour" que les boss utilisent pour faire sauter les emplois des travailleuses-eurs. On ne veut pas servir "de cheap labour". On a droit à des emplois décents autant que les autres. L'avenir, c'est nous!

Saviez-vous que la plupart des jeunes qui bénéficient de prestations d'assurance-chômage sont considérés comme des chanceux? On en est rendu à un point tel que les jeunes acceptent n'importe quel travail pour se débarrasser de l'aide sociale. Il y a dix ans, 80% des gens bénéficiaires de l'aide sociale étaient inaptes au travail. Maintenant, c'est le contraire: 80% sont aptes au travail, et une grande partie sont des jeunes. Pourtant, on veut travailler. On veut pouvoir manger à notre faim, être capable de se vêtir et se loger convenablement et avoir la possibilité de se divertir à l'occasion. On veut retrouver notre dignité.

Tant que la situation ne se sera pas améliorée, la population entendra parler du R.A.J. On a déjà entrepris des actions, par exemple, en occupant le bureau de Gilles Baril (le député des jeunes?). Et c'est pas fini. D'autres actions se préparent. Notre slogan cette année au niveau national: "Quand la faim justifie les moyens".

Célina Métivier
pour le Regroupement autonome des jeunes de Rouyn-Noranda

La sénilité des "Années internationales"

Comme nos paliers de gouvernements le démontrent, un très grand taux de nos jeunes sont sans emploi, d'où leur implication dans l'instauration par l'O.N.U. de l'Année Internationale de la Jeunesse. Mais comment croire à cette année quand on regarde ce qu'a rapporté les autres. Elles ont été une plate-forme de sensibilisation, d'information, de revendication mais économiquement, elles ne rapportèrent pas grand chose. Donc, comment peut-on croire que cette année 85 sera différente des autres, car ce qui est proposé aux jeunes ce n'est que des consultations qui ne leur rapportent rien à long terme du point de vue économique.

Tout ça pour en venir à dire que le Regroupement des chômeurs et chômeuses de l'A.T. considère que les gouvernements se cachent derrière les "Années Internationales" pour ne pas faire face au vrai problème qu'est le chômage. En s'attaquant au chômage, on ne peut pas faire autrement que d'aider les jeunes mais aussi les autres classes d'âge. Dans quel monde s'orientons-nous si on doit attendre chacun notre année pour s'épanouir. Non vraiment il est plus que temps de se rendre compte qu'on doit tous se tenir pour défendre nos droits, car la société est composée d'individus de sexe et d'âge différents et on voudrait faire des classes avec ça.

Il est clair pour notre organisme que l'amélioration des conditions de travail et de vie ne peuvent se faire sans la participation des gouvernements. On ne peut pas croire que les entreprises privées peuvent relever l'économie sans la supervision du gouvernement. Ceux-ci ont le devoir de sauvegarder cette économie et notre qualité de vie. Cela ne peut se faire sans garder un minimum vital sans discrimination. Nous pensons qu'une politique de plein emploi doit être [illegible].

Tant que notre économie sera basée sur la recherche de profits maximum surtout en période de crise et de virage technologique, les grandes entreprises ne prendront pas leur responsabilité sociale (dans la création d'emploi en particulier) et les P.M.E. continueront de fermer.

Nous croyons que la solution est politique et que nos gouvernements ne peuvent s'y dérober sous prétexte du déficit budgétaire. C'est pourquoi nous insistons fortement sur la responsabilité première de nos gouvernements de légiférer sur la question du plein emploi. Si on réussit à franchir cette étape, on pourra alors dire que l'année internationale de la jeunesse aura donné quelque chose, restera à surveiller l'application du principe du plein emploi.

Bernard Béland
pour regroupement des chômeurs(ses) de l'Abitibi Témiscamingue

La J.O.C., un tremplin pour les jeunes

Le mouvement Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) est un mouvement orienté et fait par les jeunes travailleurs-euses qui en font partie. Nous sommes des jeunes travailleurs-euses qui travaillons dans des emplois souvent instables : temps partiel, menaces de congédiement, emploi sur appel et qui offrent des conditions de travail souvent injustes : non respect des normes minimales de travail, salaire minimum, plusieurs attributions de tâches diverses. Nous vivons l'insécurité de ces emplois parfois occasionnels ou de ces autres où nous sommes les derniers entrés et les premiers à partir. Nous sommes aussi des jeunes sans-emploi qui doivent subir l'insécurité du chômage ou la difficulté de survivre avec 156.00$ par mois de l'aide sociale. Nous sommes ces jeunes qui doivent endurer le cycle infernal du chômage, aide sociale, projet. Nous sommes aussi ces jeunes qui se voient offrir une ribambelle de projets de création d'emploi qui, au bout du compte, ne font qu'adoucir notre misère. Nous sommes ces jeunes souvent désillusionnés qui ne voient plus rien de bon pour l'avenir. Mais nous sommes aussi ces jeunes qui un jour décident de se relever les manches pour travailler à améliorer leurs conditions de vie et de travail et qui décident de se donner une place dans la société.

La J.O.C. est un mouvement fait par et pour des jeunes travailleurs-euses où l'on s'organise et où l'on se donne des outils et une méthode de travail pour mener des actions de changement.

Les actions que nous menons sont très diversifiées. Cette année, pour l'Année Internationale de la Jeunesse, nous tenons des congrès régionaux et un Grand Rassemblement est prévu pour le 30 mars 1985 à Montréal, afin que des jeunes puissent prendre la parole avec d'autres jeunes et voir les actions qui pourront par la suite être menées. Nous appuyons parfois des initiatives d'autres groupes pour revendiquer nos droits. Nous menons des actions pour nous donner des loisirs, car même si nous sommes assistés sociaux-ales, chômeurs-euses, travailleurs-euses à faible revenu, nous avons droit aux vacances et aux loisirs. Nous menons des actions dans notre milieu de travail pour faire respecter nos droits. Nous nous battons aussi face aux préjugés à l'égard de la jeunesse travailleuse.

Nous voulons présentement nous donner un local pour nous rencontrer et permettre aux jeunes de se donner un lieu d'appartenance. Nous désirons aussi d'ici l'été mettre en branle avec d'autres jeunes des projets de prise en charge pour améliorer nos conditions de vie : jardin communautaire, logement communautaire, loisirs.

Nous aimerions pouvoir sortir des statistiques sur le chômage des jeunes mais cette réalité nous la vivons dans nos tripes et nous en avons plein le goût de dépasser les chiffres qui présentent la jeunesse d'une façon anonyme sans montrer les déchirures réelles que nous vivons dans le quotidien, et sans montrer les efforts de cette jeunesse pour s'en sortir.

Nous espérons que d'autres jeunes se lèveront avec nous ou d'autres groupes pour agir sur l'injustice afin de bâtir une société qui nous laisse prendre notre place. Nous espérons que la population saura nous appuyer dans nos démarches pour changer nos conditions de vie et de travail afin d'assurer notre dignité de jeune travailleur.

"Un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde" disait Pierre Cardin, fondateur du mouvement J.O.C.

J.O.C. de Rouyn-Noranda
Jocelyn Guillemette

Le pourquoi... (Suite de la page 6)

Le contenu des propositions est un véritable défi lancé aux jeunes et à tous les partenaires. Ce sont des activités nouvelles, innovatrices; une amélioration et/ou une amplification d'une activité existante qui favorise la création d'emploi pour les jeunes.

Les avenues sont multiples et peuvent concerner des sujets aussi différents que: un fonds de soutien à l'entrepreneurship de jeunes; le parrainage adultes jeunes, le développement de programmes d'apprentissage, le partage du temps de travail sous différentes formes; l'abolition du temps supplémentaire, la discrimination positive à l'embauche des jeunes, etc.

Cadre général d'une proposition

Toute proposition doit être articulée de façon précise, c'est-à-dire qu'elle doit contenir tous les éléments objectifs nécessaires à sa négociation par opposition à un énoncé général ou vague.

Ainsi, voici les éléments qu'on devrait idéalement retrouver dans la formulation d'une proposition:

- identification du ou des partenaires visés
- identification du proposeur
- description de la proposition
- modalités de réalisation
- résultat visé
- temps de réalisation
- échéance

BONNE CHANCE AU SYMPOSIUM SUR LA JEUNESSE ET L'EMPLOI

Nous invitons toute la population à s'impliquer et à assister au symposium les 29 et 30 janvier 1985

LOEB INC.
331, 6e rue Ouest, Amos
732-3321

IGA BERGERON, 229, 2e rue Est, La Sarre
IGA BILODEAU, 760, 10e ave, Senneterre
IGA DESJARDINS, 77 A. Commerciale, Normétal
IGA LORD, 85 Principale, Taschereau
IGA PERRON, 22 Principale, Macamic
IGA RIVEST, 69 Ste Anne, Ville Marie
IGA ROULEAU & THERRIEN INC., [illegible], Amos
IGA LEVEILLÉ, Noranda

Tous vos marchands IGA de la région

INVITATION

Changeons le mode d'emploi

SYMPOSIUM SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Le Secrétariat à la jeunesse invite tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à titre d'observateur au symposium local sur les jeunes et l'emploi à se présenter à:

Lieu: Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
à la salle aux usages multiples (SUM)

Dates: les 29 et 30 janvier

Heures: 29 janvier, 9h30 à 16h30
inscription à compter de 8h30
30 janvier, 9h30 à 17h30
inscription à compter de 8h30

C'est entièrement gratuit

Place aux jeunes!

noranda

S-12 – LA FRONTIÈRE LE MARDI 29 JANVIER 1985

Carole Fournier

"Je me suis impliquée pour pouvoir avoir de l'emploi pour les jeunes. Pour arriver à ce résultat, il faut absolument un suivi. A cette table, il n'y a pas de véritables négociations, ce sont plutôt des mises au point. J'aurais aimé avoir le gouvernement présent aux négociations. Pour arriver à des résultats concrets, ça va prendre une sorte de table de concertation."

.....

Denys Labelle

"Je croyais qu'il y avait des possibilités de faire des choses localement et provincialement ensuite. J'y crois encore. Il faudrait peut-être organiser un autre symposium pour mieux se documenter et voir les ouvertures ou trouver une autre formule pour que les propositions soient appliquées et aillent plus loin encore."

.....

Luc Poulin

"Je pense qu'il y a quelque chose à faire, que le mode d'emploi peut changer. Le symposium me semblait un bon départ. Jusqu'à maintenant, cela s'enligne dans le bon sens mais ça va prendre un suivi. Le symposium n'est pas véritablement fini. Je trouve qu'il est difficile d'amener des arguments de négociations devant les partenaires. J'espère qu'il va y avoir accord pour un suivi.

.....

Roxanne Ramsay

"Je crois au symposium dans le sens que les partenaires, ensemble, peuvent changer des choses. Je n'attends pas une réussite à 100 pour cent. Ce n'est pas un rêve. Il y a des partenaires qui peuvent nous aider face au gouvernement. Il y a des choses à changer à la base, localement, mais il faut aller plus haut, au gouvernement par exemple, avec l'appui des autres partenaires.

.....

Francois Turcotte

"C'est les partenaires qui ont le pouvoir. S'ils veulent vraiment, ils peuvent le démontrer et nous aider. Le symposium est l'occasion de créer des liens avec eux. J'ai senti qu'il y avait des ouvertures possibles. Pour moi, l'expérience a été concluante, on peut changer des choses mais tous ensemble. S'il le faut les jeunes iront porter leurs propositions à Québec."

.....

André Sinclair

"J'avais conscience de la mal gestion de certains fonds du gouvernement surtout au niveau de la création d'emplois. Le symposium était l'occasion de le dire. Je ne sais pas ce que cela va donner au bout du compte. Je suis plutôt sceptique sur les résultats concrets même si je veux conserver un certain optimisme".

.....

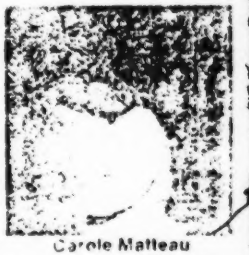

Carole Matteau

"Je pensais que le symposium aurait pu apporter quelque chose de concret. Il faut la collaboration des syndicats et des patrons pour forcer le gouvernement à agir. Il faut débloquer de nouveaux emplois. Si le municipal et le scolaire ne font que nous appuyer ce n'est pas suffisant. Le symposium nous a aidés à mieux connaître les syndicats et les syndiques. Je ne suis pas trop confiante sur les résultats."

Symposium sur les jeunes et l'emploi

Pas un échec ni une réussite

Julianne Pilon

Rouyn, 1 - Bien malin qui pourrait appliquer l'étiquette échec ou réussite au symposium sur les jeunes et l'emploi. Il ne débouchera pas directement sur la création d'emploi. Cela les jeunes le savaient en partant. Mais par delà les propositions acceptées, modifiées, rejetées, on peut dégager des acquis, des insuccès et aussi des dangers.

Les acquis

-Les jeunes se sont informés et organisés. Ils ont développé une solidarité même si le consensus est loin d'être fait

- Ils se créé une une crédibilité face aux partenaires.
- Les partenaires n'ont plus d'excuse de se fermer les yeux et de ne pas agir.
- Les jeunes ont en main des engagements fermes et des appuis dans leurs revendications.
- Ils ont un comité de suivi.

Les insuccès

- Plusieurs propositions étaient vagues, peu engageantes ou contraignantes.
- A plusieurs reprises, les partenaires se sont relancé la balle sur leurs possibilités ou pouvoirs d'agir.
- Plusieurs des actions proposées sont déjà en marche et n'apportent rien de nouveau.
- Le gouvernement, à la fois omniprésent et absent, ne s'est pas engagé à des reformes précises.

Les dangers

- Les jeunes peuvent se voir octroyer "des peanuts" pour se tenir tranquilles.
- Les jeunes peuvent être manipulés ou récupérés pour des causes qui ne sont pas nécessairement les leurs ou à leur avantage.

"J'ai participé au symposium parce que je crois qu'il faut des emplois pour les jeunes. J'espère qu'il y aura un suivi. Il devrait y avoir des comités formés des partenaires et au moins deux jeunes assis à la table de négociations de ces comités. Ils pourraient informer les jeunes de tous les milieux du sérieux des démarches entreprises ainsi que les divulguer aux médias.

[L]e symposium n'est qu'une amorce

Rouyn, 1- "Comme le thème Changeons le mode d'emploi l'indique, le symposium se veut une amorce de prise en charge par les jeunes et le milieu du problème de non emploi des jeunes". C'est en ces termes que M. Pierre Francoeur, coordonnateur du module emploi au Secrétariat à la jeunesse et responsable national des symposiums présente la démarche entreprise par les jeunes.

Julianne Pilon

Les symposiums n'avaient pas pour but la création immédiate d'emplois. Tant mieux s'ils ont cet effet mais la démarche se veut à plus long terme. Les jeunes ont un problème de sous-emploi à cause de la situation économique mais aussi parce qu'ils manquent de moyens [illegible]

[illegible] ont pour effet de permettre à chacun de faire un examen de conscience et de reconnaître la nécessité de faire plus et mieux au niveau local ce sera déjà un grand pas de fait, d'ajouter M. Francoeur. Les symposiums ne sont qu'une amorce ils doivent avoir un suivi.

Dans un deuxième temps le Secrétariat à la Jeunesse se charge d'acheminer les recommandations qui dépassent le niveau local. Pour sa part, selon M. Francoeur le ministre Clair aurait affirmé la volonté du gouvernement à répondre aux propositions des jeunes. Ces derniers seront aussi mieux armés surtout s'ils ont l'aide des autres partenaires pour faire des pressions. "Après le symposium plus personne n'aura d'excuse de ne pas faire sa part pour solutionner le problème du non-emploi des jeunes" de conclure M. Francoeur.

M. Pierre Francoeur, responsable national des symposiums, espère que cette démarche permettra aux jeunes de s'affirmer comme partenaires.

Photo La Frontière - Lafrance)

Les syndicats se retirent avant la plénière

Julianne Pilon

[illegible] le but de dénoncer [illegible] symposium [illegible] qu'ils qualifient de [illegible] et de grosse mise en scène [illegible] STENCO, les associations [illegible] RAJ et le Regroupement des [illegible] ont quitté le symposium [illegible] la plénière.

[illegible] expliquer leur retrait, alors qu'ils avaient [illegible] du symposium les intervenants [illegible] comme raison, 1) le symposium [illegible] pas de la création d'emploi, [illegible] exclusent de la démarche, 3) [illegible] et solutions ne sont pas [illegible] ères.

Ces organismes [illegible] cependant [illegible] dehors du cadre des symposiums. Ils veulent travailler avec les jeunes pour [illegible] des solutions qui seraient entre autres la réduction du temps de travail à 32 heures semaine, des mécanismes permettant la retraite anticipée, le redressement de l'économie.

Par contre les jeunes impliqués dans la démarche du symposium ont tenu à mener leur action jusqu'au bout en participant à la plénière et en se donnant un comité de [illegible]. Selon le mot d'un jeune "On ne peut pas et on ne veut pas lâcher".

Il y aura un suivi

Rouyn, 1- Une des plus grandes craintes des jeunes était que le symposium ait lieu et qu'après tout s'arrête là. Il n'en sera rien puisque tous les partenaires, sauf les syndicats, se sont entendus pour assurer un suivi au symposium.

Julianne Pilon

En effet à l'issu de la plénière des représentants du milieu municipal et scolaire, des grandes entreprises, des petites et moyennes entreprises [illegible] ont convenu de [illegible] comité [illegible] jeunes [illegible] des comités [illegible] par les jeunes [illegible] rencontres pour [illegible] propositions seront mises en branle [illegible] pourra aussi établir des mécanismes de pression pour acheminer les propositions [illegible] le niveau local.

Le symposium aura donc eu comme premier effet de faire reconnaître les jeunes comme des partenaires sérieux. Il aura aussi permis aux intervenants de manifester une volonté claire de travailler à la recherche de solutions au problème de sous-emploi chez les jeunes. Reste à voir comment cette opération suivie s'enclenchera et si elle débordera sur des avenues autres que les propositions discutées et [illegible]

Le gouvernement n'a pas daigné être présent

Les consensus ne sont pas venus sans peine lors du Symposium sur la jeunesse

ROUYN, 4- Le deuxieme symposium sur l'emploi au Quebec, qui se tenait à Rouyn-Noranda les 29 et 30 janvier a connu un succes mitigé; l'absence du gouvernement québécois a déçu enormement les partenaires réunis à cette table.

Agence C.A.T.

Ce sont les groupes populaires qui ont principalement dénoncé le gouvernement provincial. Un représentant du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), M. Philippe Marquis, a exprimé clairement le mecontentement de son organisme en déclarant que l'Etat avait organisé ces symposiums, mais n'avait même pas daigné participer aux tables de negociation. Cette même denonciation a été exprimée par plusieurs autres regroupements populaires comme le Regroupement des chômeurs et chômeuses de l'Abitibi - Temiscamingue et par la Jeunesse ouvrière chrétienne.

Du côté syndical, les choses n'étaient guère plus roses, alors que M. Gerald Lemoyne de la FTQ a déclaré que sa centrale se retirerait complètement du symposium de Rouyn-Noranda et des neuf autres symposiums du Quebec. Les autres centrales syndicales ont fait de même, en ajoutant que les jeunes étaient invités à faire front commun avec eux afin de dénoncer ces symposiums qui, selon elles, ne sont qu'illusoires. "Ce genre d'evenements de déclarer les représentants syndicaux, ne font qu'entretenir une illusion mais ne donnent pas d'emplois".

Pour leur part, les 35 jeunes de Rouyn-Noranda qui avaient organisé le symposium, ont décidé de se ranger du côté des syndicats, mais en partie seulement. Ils ont estimé que les syndicats leur ouvraient plusieurs portes, mais que les autres partenaires socio-économiques qui avaient participé aux tables de negociations avaient également quelque chose à offrir. Selon les jeunes, il ne s'agissait pas de laisser complètement tomber les symposiums, seulement de modifier les règles du jeu, afin de plaire au plus de gens possible.

Sur le plan des négociations, les jeunes ont quand même acquis plusieurs choses, notamment du côté patronal et syndical.

Les petites et moyennes entreprises de la région se sont dites en accord avec la proposition des jeunes, qui stipule que tout employé qui travaille dans une entreprise dans le cadre d'un projet gouvernemental de douze mois, devrait avoir droit au salaire minimum de l'entreprise. La grande entreprise, elle, n'a pas appuyé cette proposition, puisqu'elle ne bénéficie pas de ce type de projet. La proposition sur les critères d'embauche qui stipule que 30% des employés d'une entreprise devraient être des jeunes de moins de 30 ans, a été appuyée par les PME et la grande entreprise. Celles-ci ont d'ailleurs demandé la création d'un centre d'emploi jeunesse pour faciliter le recrutement. Cette proposition représente un gros acquis pour les jeunes, puisqu'elle leur évite toute la bureaucratie des centres d'emplois actuels.

Aux syndicats, les jeunes ont demandé la diminution de la semaine de travail afin de permettre à plus de personnes de travailler. Les syndicats ont appuyé cette proposition à la condition qu'elle n'implique pas de réductions salariales ou de pertes de droits. Les jeunes ont aussi demandé que la semaine de travail ne dépasse pas 35 heures. Les syndicats ont accepté cette proposition et ont affirmé qu'ils étudieraient la mécanique de revendication de ce point qui touche à l'échelle salariale.

Par la suite même s'ils se sont retirés des symposiums, les syndicats ont déclaré qu'ils appuyaient encore les propositions des jeunes et qu'ils continueraient à travailler dans ce sens.

Finalement, lors de la plénière de mercredi soir, les autres partenaires socio-économiques ont accepté de former un comité mixte: employeurs, milieu scolaire, milieu municipal et les jeunes afin d'assurer le suivi de ce symposium, qui, somme toute, n'est pas un échec total.

Le Temiscamingue 6/02/85

Caucus PQ

"Va-t-on subventionner la misère des jeunes?"

Le caucus régional des députés de l'Abitibi-Témiscamingue prend position sur la situation des jeunes et la principale demande de ceux-ci en regard de la parité du montant d'aide sociale avec les plus de trente ans.

Les députés privilégient davantage des solutions réalistes pour résoudre les graves problèmes des jeunes, telles:

1- **utiliser une partie de cet argent pour permettre des retraites anticipées à certains groupes de travailleurs des secteurs lourds** (mineurs, agriculteurs, travailleurs forestiers...) ce qui a pour effet de créer de véritable emplois permanents pour les jeunes.

2- **poursuivre et améliorer les programmes existants qui permettent à des jeunes de retourner sur le marché du travail et de participer par leur productivité à l'avancement de notre société.**

3- **élever à un minimum acceptable, le niveau de scolarité de notre jeunesse afin qu'elle ait au moins une chance de s'en sortir. Les chiffres sont d'ailleurs révélateurs quand on les regarde: 60% des jeunes 18-25 ans n'ont pas une 10e année.**

Les députés n'arrêtent pas là leur réflexion et très **bientôt on fera** l'annonce **d'un fonds spécialement destiné aux jeunes et aux intervenants** socio-éco**nomiques régionaux qui ont le goût et le désir d'agir. Ce fonds,** qui aura **pour objectif** la création **d'emploi pour les jeunes, répondra dans une bonne mesure,** selon les députés **régionaux, aux aspirations et aux attentes** des **jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue.**

C'est avec insistance que les députés demandent l'appui et la collabo**ration des jeunes et de tous les intervenants socio-économiques qui ont à coeur notre développement social et qui ne se contentent pas de critiquer mais qui osent mettre l'épaule à la roue pour faire en sorte que les choses avancent.**

(Communiqué)

Succès mitigé du symposium

par Louise Payette

Le deuxième symposium sur l'emploi au Québec, qui se tenait à Rouyn-Noranda les 29 et 30 janvier derniers, a connu un succès mitigé, alors que la grande déception de tous était sûrement l'absence du gouvernement québécois.

Ce sont les groupes populaires qui ont principalement dénoncé le gouvernement provincial. Un représentant du Regroupement autonome des jeunes (RAJ) Monsieur Philippe Marquis, a exprimé clairement le mécontentement de son organisme en déclarant que l'Etat avait organisé ces symposiums, mais n'avait même pas daigné participer aux tables de négociations. Cette même dénonciation a été exprimée par plusieurs autres regroupements populaires comme le Regroupement des chômeurs et chômeuses de l'Abitibi-Témiscamingue et par la Jeunesse ouvrière chrétienne.

Du côté syndical, les choses n'étaient guère plus roses, alors que Monsieur Gérald Lemoyne de la FTQ a déclaré que sa centrale se retirait complètement du symposium de Rouyn-Noranda et des neuf autres symposiums du Québec. [illegible] en [illegible] les jeunes [illegible] à faire front commun [illegible] afin de [illegible] ces symposiums qui, selon elles, ne sont qu'illusoires. "Ce genre d'événements, de [illegible] syndicaux, ne font qu'entretenir une illusion, mais ne donnent pas d'emplois."

Pour leur part, les 35 jeunes de Rouyn-Noranda qui avaient organisé le symposium, ont décidé de se ranger du côté des syndicats, mais en partie seulement. Ils ont estimé que les syndicats leur ouvraient plusieurs portes, mais que les autres partenaires socio-économiques qui avaient participé aux tables de négociations avaient également quelque chose à offrir. Selon les jeunes, il ne s'agissait pas de laisser complètement tomber les symposiums, seulement de modifier les règles du jeu afin de plaire à plus de gens possible.

Du côté des nég... tions, les jeunes ... quand même acquis ... sieurs choses, nota... ment du côté des pe... et moyennes entrep... de la région. Cel... sont en accord ave... proposition des jeun... qui stipule que ... employé qui travaille ... une entreprise da... cadre d'un projet gouv... nemental de douze m... devrait avoir droi... salaire minimum de ... treprise. La grande en... prise, elle, n'a pas appu... cette proposi... puisqu'elle ne bén... pas de ce type d... p...

Concernant la propo... tion sur les critères d'e... bauche, qui stipule ... 30% des employés ... entreprise soient des je... nes de moins de 30 a... a été appuyée pa... PME et la grande e... prise. Celles-ci ont ... leurs demandé la créati... d'un centre d'emploi je... nesse. Cette propos... représente un gros a... pour les jeun... puisqu'elle leur év... toute la bureaucratie ... centres d'emplois ... tuels.

Aux syndicats, les je... nes ont demandé la dim... nution de la semain... travail afin de permet... plus de personnes de ... vailler. Les syndicats ... sont dit en accord ... cette proposition ... condition qu'elle n'... que pas de réducti... salariale ou de perte ... droits. Les jeunes ... aussi demandé qu... semaine de travail ... dépasse pas 35 heur... par semaine. Les sy... cats ont accepté ... proposition et ont aff... qu'ils étudieraient ... mécanique de ... tion de ce point qu... che à l'échelle sala...

Par la suite, même ... se sont retirés ... symposiums, les syn... cats ont déclaré q... appuyaient encore ... propositions des jeu... et qu'ils continueraient ... travailler dans ce sens.

Des jeunes satisfaits du symposium

Rouyn, le 12 février 1985 - Malgré ce qu'on a pu en dire, le Regroupement pour le suivi du Symposium (R.S.S.) considère qu'il a atteint les objectifs qu'il s'était fixé au début du processus du Symposium sur les jeunes et l'emploi tenu à Rouyn les 29 et 30 janvier dernier. En effet, le Symposium a été l'occasion d'établir enfin la communication entre les partenaires socio-économiques et les jeunes. C'était un premier pas, maintenant, le plus important reste à faire.

Dès le début de la démarche, les jeunes étaient bien conscients que le Symposium n'amènerait pas la création immédiate d'emplois pour les 13,000 jeunes sans travail en Abitibi-Témiscamingue. Ce qu'ils visaient, c'était d'abord de se faire entendre par les partenaires socio-économiques et sensibiliser la population à la situation critique vécue par les jeunes. Ce but a été atteint et même plus puisqu'un Comité du suivi, formé de jeunes et de partenaires socio-économiques débutera bientôt ses travaux. Il verra entre autres à concrétiser les propositions négociées lors du Symposium.

Cependant, le Regroupement du suivi du Symposium estime que certains aspects de la démarche du Symposium devraient être améliorés, on pourrait en effet prolonger la préparation des jeunes et des partenaires et la tenue même du Symposium, devrait être prolongée.

LE TÉMISCAMIEN, LE MERCREDI 20 FÉVRIER 1985 - 13

Le Regroupement pour le suivi est heureux des résultats

Rouyn, 15- Le Regroupement pour le suivi du symposium (RSS) considère qu'il a atteint les objectifs qu'il s'était fixés au début du processus de préparation du symposium sur les jeunes et l'emploi tenu à Rouyn à la fin de janvier et cela malgré tout ce qu'on a pu en dire.

Julianne Pi[illegible]

[illegible]

Regroupement

Dès le début de la démarche les jeunes étaient bien conscients que le symposium comme tel allait

pas à créer immédiatement d'emplois pour les 12 000 jeunes sans travail en Abitibi-Témiscamingue. De plus, ils voulaient d'abord se faire entendre par les partenaires socio-économiques et sensibiliser la population à la situation critique vécue par les jeunes. C'était à cet égard et même plus puisque d'une part les jeunes [illegible] se donner [illegible] structure de regroupement et que d'autre part un comité de suivi débute ses travaux. Ce comité forme de jeunes et de partenaires socio-économiques a tenu une première rencontre le 18 février dernier. D'autres rencontres pourront suivre afin de concrétiser les propositions négociées lors du symposium et évaluer les actions entreprises.

Cependant le Regroupement du suivi du Symposium estime que certains aspects de la démarche du symposium devraient être améliorés. On pourrait prolonger la préparation des jeunes et des partenaires et la tenue même du symposium devrait être prolongée.

Quoiqu'il en soit, le symposium n'est pas fini. Les jeunes et les partenaires socio-économiques tiennent à ce qu'il ait des suites qui s'enclenchent déjà.

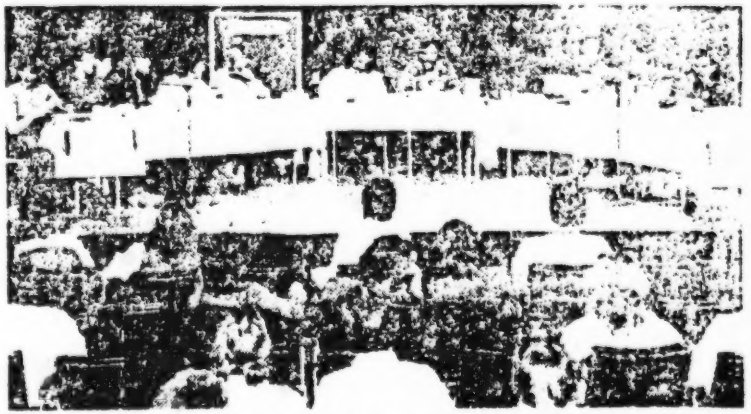

Les négociations proprement dites du symposium sur les jeunes et l'emploi sont terminées mais la démarche continue. Assisterons-nous à de nouvelles négociations?

Malgré l'absence de mesure concrète

Les jeunes sont satisfaits de leur rencontre avec le ministre Landry

Rouyn, 25- Vendredi dernier, les jeunes du Regroupement pour le suivi du symposium (RSS) ont eut une rencontre informelle d'une heure et demie avec le ministre Bernard Landry. Rejoint au téléphone, M. Patrick Beaulieu, porte parole des jeunes, nous a déclaré que dans l'ensemble les jeunes étaient satisfaits: "La rencontre nous a permis de faire connaître note vécu, de déposer nos résolutions à l'endroit du gouvernement et de recevoir certaines assurances du ministre Landry et du député Barli."

Julianne Pilon

Dans un premier temps, le ministre Landry a mentionné que la question des jeunes dans son ensemble serait étudiée lors d'un caucus interministériel de deux jours.

Concernant les stages en milieu de travail, les jeunes du RSS ont obtenu l'assurance qu'ils seraient modifiés dans le sens: 1) d'une admissibilité élargie, 2) de meilleures chances de déboucher sur un emploi permanent, 3) d'une plus grande adéquation avec le marché du travail.

Le ministre Bernard Landry.

Les jeunes ont aussi obtenu des garanties qu'ils auraient les informations qui leur manquent en particulier sur les 72 contraintes à l'emploi des jeunes. De plus le ministre Landry les a assurés que son gouvernement favoriserait la pré-retraite et verrait à remplacer les projets de type jeunes volontaires dès que possible par des mesures plus adéquates.

En somme rien de bien neuf mais quand même des engagements que les jeunes prennent au sérieux et qu'ils exigeront de voir réaliser, M. Beaulieu conclut en disant:

"Cette rencontre au cours de laquelle le député Baril nous a appuyés est un pas de plus vers des solutions."

POOR

QUALITY

ORIGINAL